

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Rapport d'activités



2025, les chiffres clés

+ de 1000

**Personnes
accompagnées
en file active**



31

**Etablissements
et services**

+ 2 offres d'habitat inclusif



Dont
un tiers
d'enfants
(- de 20 ans)

95 ADHÉRENTS



315

Professionnels

Dont 92 % en contrat
à durée indéterminée
au 31/12/2025



211

Dont 193 en CDI
et 18 en CDD



104

Dont 97 en CDI
et 7 en CDD

Nombre de contrats en intérim :

506 en 2025

378 en 2024

334 en 2023



Budget global de 26 307 119 €



SOMMAIRE

Rapport Moral.....	4
Rapport de l'activité associative	6
Rapport de l'Activité des Établissements et Services.....	15
Rapport Financier	51
GLOSSAIRE	58

Rapport Moral

Dominique MORIN, président

Mesdames, Messieurs,

Il y a un an déjà, dans mon rapport moral d'Assemblée générale, j'évoquais de nombreuses incertitudes. Les guerres en cours — en Ukraine et dans la bande de Gaza, l'instabilité gouvernementale liée à une succession sans précédent au poste de Premier ministre, la montée des partis populistes en Europe et en France, ainsi que le retour de Donald Trump au pouvoir, lequel n'a pas hésité à bouleverser les équilibres hérités de l'après-guerre en ciblant l'Union européenne comme un adversaire stratégique de ses ambitions protectionnistes et expansionnistes. Tout cela dessinait un contexte particulièrement préoccupant. Cette situation marque un basculement stratégique sans précédent, remettant en cause un ordre international relativement stabilisé depuis près de quatre-vingts ans. Et aujourd'hui, le contexte mondial a-t-il véritablement évolué dans un sens plus rassurant ?

De nouveaux foyers de tension ont émergé, notamment le conflit Iran-États-Unis, entraînant une hausse significative des prix des carburants en raison du blocage du détroit d'Ormuz. À cela s'ajoutent une guerre commerciale ravivée par l'augmentation des droits de douane, un soutien à peine voilé aux partis nationalistes proches de l'extrême droite, des menaces de conquête de territoires à forte valeur économique — tels que le Groenland ou le canal de Panama —, ainsi que des tentatives répétées de déstabilisation de l'OTAN. Pris dans leur ensemble, ces éléments ne laissent guère présager d'un avenir apaisé pour la planète.

Sur le plan politique, la France traverse une période d'instabilité marquée par l'impasse parlementaire, le recours répété à l'article 49.3 et la dégradation des finances publiques. Cette situation a des répercussions économiques directes : croissance atone, affaiblissement de la confiance politique et réduction progressive des aides de l'État, engagé dans une recherche d'économies à hauteur d'environ 6 milliards d'euros afin de moderniser les forces armées et d'en renforcer l'efficacité opérationnelle face aux nouvelles menaces.

Dans ce contexte particulièrement dégradé, des hypothèses de gel de 2 milliards d'euros sur le budget de la Sécurité sociale circulent. Une telle mesure concernerait directement le secteur médico-social. La cinquième branche, pilotée par la CNSA, finance notamment les dispositifs d'accompagnement et les prestations sociales liés à l'enfance, ainsi que l'accès à l'emploi des travailleurs en ESAT.

Ces restrictions budgétaires auront un impact direct sur les dotations versées à l'APAJH. Néanmoins, notre association réaffirme une volonté forte de développement et de transformation de son offre de services. Elle s'appuie pour cela sur une situation financière solide, résultant d'une gestion rigoureuse, d'un plan pluriannuel d'investissements structurant et d'une recherche constante d'optimisation des dépenses.

L'année 2025 promettait d'être déterminante pour l'évolution des politiques du handicap en France. Plusieurs réformes et initiatives majeures visaient à renforcer l'inclusion et à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap. Toutefois, certaines décisions soulèvent des préoccupations, notamment en matière d'emploi et de qualité de vie. La réforme SERAFIN-PH, attendue depuis plus de 10 ans, promet de rendre le financement des établissements médico-sociaux plus équitable, en se basant sur les besoins individuels plutôt que sur les capacités d'accueil. Cela devrait améliorer la qualité des services offerts. 2026 sera de nouveau une année blanche avec une application au 1^{er} janvier 2027 sur le seul secteur de l'enfance. Peut-on y croire vraiment ?

Dans le domaine de l'inclusion professionnelle, des réformes visant à simplifier l'accès aux aides et à améliorer l'accompagnement des personnes handicapées ? sont prévues, avec un focus sur des pratiques inclusives au sein des entreprises. Encore faut-il que les bénéficiaires ne voient pas leur pouvoir d'achat diminuer s'ils optent pour une mixité ESAT/Milieu ordinaire !

Depuis le 1^{er} décembre 2025, les fauteuils roulants sont intégralement remboursés par l'Assurance Maladie. Cette avancée marque un tournant majeur pour l'accès aux aides à la mobilité et met fin aux obstacles financiers et administratifs qui freinaient encore trop de nos citoyens en perte d'autonomie. Ce décret couvre tous les modèles de fauteuils et ce, sans plafond de prix et apportera une simplification administrative majeure.

Une directive nationale destinée aux organismes gestionnaires leur rappelle leur responsabilité dans l'accompagnement à la communication et les encourage à intégrer des outils de CAA, Communication Alternative et Améliorée qui englobent à la fois des méthodes et outils non verbaux, tels que des gestes, des tableaux, des pictogrammes, mais aussi des aides techniques telles les tablettes à synthèse vocale.

Si on peut saluer l'ambition globale, on peut regretter le manque de moyens dédiés à la formation des professionnels. L'utilisation croissante de l'intelligence artificielle générative dans le traitement administratif pourrait représenter une innovation décisive, à condition de préserver la dimension humaine de l'accompagnement.

Depuis la dernière Assemblée générale, de nombreux événements ont été organisés pour célébrer le 60^{ème} anniversaire de notre association. Le comité de pilotage se félicite d'avoir laissé l'initiative aux acteurs de terrain afin qu'ils imaginent eux-mêmes la manière de marquer cette longévité. Je laisserai à Françoise Guérin le soin d'en retracer la riche programmation dans son rapport d'activité.

Je souhaite toutefois adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des acteurs, personnes accompagnées ou collaborateurs, qui ont conçu des supports ou imaginé des rendez-vous festifs d'une grande diversité et avec une qualité unanimement reconnue. Je n'aurais jamais imaginé une telle richesse d'initiatives. Je leur adresse toutes mes félicitations.

Fidèle à son objet social, l'APAJH poursuit, avec constance, sa mission fondamentale : Défendre les droits des personnes handicapées et proposer des modes d'accompagnement aussi diversifiés que possible au regard des besoins de celles et ceux qui frappent à sa porte. Cette autosatisfaction ne doit nous faire oublier que toutes les orientations de la CDAPH ne trouvent la réponse accompagnée tout au long du parcours de vie et sans rupture de la personne handicapée. L'APAJH Sarthe-Mayenne répond ainsi, avec efficacité et engagement, aux attentes de ses partenaires. Si notre association est aujourd'hui au rendez-vous de ces exigences, elle le doit avant tout à l'implication de ses collaboratrices et collaborateurs qui interprètent avec justesse et brio la partition écrite par Noura Djéridi, leur cheffe d'orchestre. Qu'ils en soient ici vivement remerciés et reconnus. C'est grâce à cet engagement collectif que l'association s'investit pleinement pour satisfaire aux missions confiées par les financeurs publics.

Pour 2026, l'enjeu majeur restera la consolidation des activités de l'APAJH, dont le périmètre a sensiblement évolué au fil d'une actualité dense, porteuse à la fois de défis et d'opportunités qu'il nous appartient de savoir saisir.

Depuis plus de soixante ans, notre association est solidement ancrée sur ses deux territoires. Elle doit aujourd'hui affirmer sa place dans un contexte en pleine mutation, marqué notamment par la généralisation des PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité), des EMAS (Equipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation)

dites généralistes, la perspective de définition des Dispositifs Intégrés, dont les contours sont encore flous et enfin, la réforme de la tarification dont un premier modèle nous sera présenté en novembre prochain pour 2026 et pourrait entrer dans une phase de négociation de 2027 à 2030. Ce chantier, structurant pour l'avenir, devra être suivi avec la plus grande attention, car il pourrait également faire émerger certaines menaces.

Je souhaite enfin saluer l'engagement bénévole et volontaire de mes collègues administrateurs — dont le renouvellement par tiers interviendra lors de l'AG — sans lesquels aucune gouvernance associative ne serait possible. Si le Conseil d'administration venait encore à s'enrichir de nouvelles compétences et énergies, j'en serais un président pleinement comblé : il n'y a jamais trop de talents autour de la table.

Je nous souhaite une assemblée générale constructive, à Roëzé-sur-Sarthe, qui nous accueille pour la première fois dans notre tournée des villes où nous sommes implantés pour ce rendez-vous statutaire annuel.

Rapport de l'activité associative

Les temps forts

Françoise GUÉRIN, secrétaire générale

Rapport de l'activité associative de juillet 2025 à juin 2026

Tout d'abord, je voudrais remercier celles et ceux, membres du CA et du secrétariat, qui m'ont aidée à la réalisation de ce rapport d'activité. Voici, comme l'an passé, le document préparatoire qui vous permettra de mieux suivre le déroulement de cette AGO.

En cette année particulière où l'association fête ses 60 ans, nous avons choisi de marquer cet anniversaire par une série d'événements locaux et festifs, permettant ainsi de mettre en valeur le travail et les différentes activités des usagers comme des équipes de professionnels sur chacun des sites de l'APAJH 72/53, et ce depuis l'AG 2025.

Voici un rappel de ces temps forts depuis la dernière AG du 1^{er} juillet 2025 au Mans :



Juin 2025 :

- Juste avant l'AG précédente, nous avons commencé lors des **portes-ouvertes des fonctions support**, une occasion rare et riche d'échanges avec les différents personnels et usagers de l'APAJH sur ces fonctions essentielles à la bonne marche de nos établissements et services.
- Puis, à l'occasion d'un spectacle de **théâtre à l'ESAT de La Flèche** sur le thème de la retraite.



Juillet 2025 :

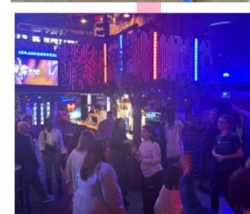
- Un **tournoi de pétanque intergénérationnel et de Mölkky à Marolles** pour fêter les 60 ans, avec un air de vacances.



Septembre 2025 :

- **Forum des associations et cross triathlon à l'ESAT de La Flèche.** Pour ce dernier, les coureurs portaient fièrement des tenues floquées aux couleurs des 60 ans de l'APAJH. Un quiz sur l'histoire de l'APAJH 72-53 a été lancé sur nos réseaux et auprès des adhérents. Vous pouvez toujours le retrouver sur le site de l'APAJH 72-53.
- À peu près 130 personnes ont pu participer à un **Escape Game** organisé à L'Envol avec au final un **superbe gâteau d'anniversaire** et une **course d'orientation**.





Octobre 2025 :

- Rendez-vous joyeux et collectif (usagers, professionnels et administrateurs) à Changé pour réaliser une **superbe vue aérienne** qui allait orner tous nos courriels en cette année anniversaire. Chacun des participants a pu repartir avec un tote bag et une superbe casquette réalisée par les travailleurs de l'ESAT de Saint Calais.
- Un **colloque** très intéressant, organisé par nos services et la SRAE Sensoriel Pays de Loire avec le partenariat de l'ARS, a réuni de nombreux acteurs concernés venant de divers horizons sur le thème « Être sourd en Sarthe ».
- La **fête des châtaignes** fêtait cette année ses **30 ans** et pour beaucoup ce fut aussi l'occasion de se confronter à notre quiz « 60 ans » et ainsi de se mettre à l'abri des averses qui n'ont pas épargné les nombreux participants. La pluie n'a pas toutefois réussi à gâcher cette fête devenue traditionnelle et toujours très attendue.
- Le SESSAD TSL et le PCPE GLA ont organisé, pour ces 60 ans, une sortie au Louvre très appréciée des jeunes qui ont pu découvrir non seulement des chefs-d'œuvre mais aussi s'initier à des techniques artistiques dans le cadre d'un atelier immersif.
- Le boulodrome d'Arnage, prêté pour cette occasion par la municipalité, a accueilli le tournoi de pétanque interentreprises Adaptées organisé avec l'ASAC.

Novembre 2025 :

- C'était au tour du SSEFS 53 d'ouvrir ses portes et de marquer les 60 ans de l'association par une fresque murale. Ils ont pu faire découvrir leur site, les métiers, les compétences et leur engagement auprès des personnes accompagnées. Ce fut l'occasion d'échanger avec un public local, mais aussi sarthois.
- À Allonnes, ornés du logo de l'APAJH et des 60 ans, les jeunes de l'IME ont participé aux 10 km organisés par le Maine Libre et tous ont pu finir cette course. Bravo à eux.
- À Marolles, il y a eu le « Marché des créateurs ». Les usagers de l'APAJH ont pu y faire découvrir leurs nombreuses et belles réalisations.
- Début des concerts organisés par les JMF (Jeunesses Musicales de France) en partenariat avec l'APAJH. Vous avez été nombreux à vous y rendre, et pour certains très régulièrement. Ils ont été très appréciés et se sont échelonnés jusqu'en avril. Ce cycle a démarré par « Jelly Jazz » à La Flèche.

Décembre 2025 :

- La discothèque « Le Portland » du Mans nous a ouvert ses portes pour une journée entière, ce qui a été l'occasion d'un flash mob très enjoué. 300 personnes en ont profité. C'était une première, et l'initiative a suscité beaucoup d'enthousiasme.

Janvier 2026 :

- Une carte de vœux spéciale « 60 ans » a été lancée. La traditionnelle soirée dansante de La Flèche et sa galette ont suivi.

Février 2026 :

- Deuxième concert des JMF au Mans : « Parade »

Mars 2026 :

- Troisième **concert des JMF au Mans** : « Into the Woods »
- Un **repas méridional** festif et dansant a été organisé par la section locale de Marolles ce fut une savoureuse manifestation très conviviale.

En avril et jusqu'à cette Assemblée générale :

- Dernier concert des JMF au Mans : « Candide »
- Collectif « HanDi-Moi Oui ! » avec qui nous participons tous les ans à des ateliers créatifs à l'abbaye de l'Épau ainsi qu'à une exposition artistique à Malicorne.
- Encore un rendez-vous à Marolles pour un concours de puzzle en Mai.



Pour clore cette rétrospective, voici une superbe **vidéo** retraçant nos 60 ans :

<https://www.apajh72-53.org/nos-ressources/>

À la manœuvre, le dispositif 2A et la troupe « Les écrevisses ».

« Ce projet est une démarche créative et participative depuis la réflexion sur le contenu et sa réalisation finale ».

Mais l'APAJH reste bien sûr tournée vers l'avenir et tout au long de cette année, nous avons poursuivi notre travail de réflexion sur l'accompagnement des Personnes Handicapées et ainsi préparé le travail de réécriture de notre **projet associatif**. Le dernier arrivait à son terme en 2023 et avait été prolongé jusqu'en 2025.

Ce travail a débuté dès janvier par la mise en place d'un Comité de pilotage : le **COPIL**, afin de nous garantir une mise en œuvre réaliste et progressive.

Pour renouveler notre projet et permettre la participation la plus large des adhérents, nous avons choisi de nous faire aider du **CREAI (Centre régional d'études, d'actions et d'informations) des Pays de la Loire**.

Il a ainsi été proposé d'abord une enquête en ligne, auprès des salariés, des usagers comme des administrateurs. Puis des groupes de travail mixtes se sont réunis soit autour des problématiques adultes, soit de celles des jeunes.

Le COPIL a ensuite pu s'appuyer sur toutes ces remontées pour tirer le bilan des objectifs à poursuivre et/ou définir nos nouvelles orientations.

Ce nouveau projet vous sera présenté plus amplement par notre président lors de l'Assemblée générale ordinaire pour validation.



La vie associative

La vie associative pour les militants s'organise autour de plusieurs temps forts.

1. Ses conseils d'administration où sont débattues nos orientations et nos prises de décisions.

Vous pouvez en découvrir ici la composition actuelle et les représentations de chacun dans différentes instances et auprès d'associations partenaires.

Nombre de délibérations prises en 2025 : 8

Toutes les décisions sont votées en CA.

En 2025, la gouvernance associative est composée de la manière suivante :



Le Conseil d'Administration

(Rappel pour les sigles : se reporter au Glossaire en fin de document)

Réélu tous les deux ans par les adhérents lors de l'Assemblée générale, il est constitué depuis le 17 Septembre 2022 de :

Sigrid ANDRIEU

Présidente de la CDU du centre Bocquet
à MAMERS, Membre de la CDAPH et du CVS
FH Les Feuillantines à Marolles

Philippe COSTEUX

Trésorier
Suppléant au CTS 53 et au Fonds pour
l'insertion des PH de la Fonction publique
Membre du CVS des foyers de Roëzé/Sarthe
et Alain Daubian de La Flèche

Jean-Pierre BORDERIE

Référent JMF

Jean-Louis CECCANTI

Représentant à la commission accessibilité
Les Alpes Mancelles

Nicole CHAUVEAU

Membre de la CDAPH,
Suppléante au CDCA 72,
CVS FV Alain Daubian La Flèche
Vice-présidente section locale



Françoise GUÉRIN

Secrétaire générale
Présidente de la CDAPH, membre de le MDPH 72
et de la Comex 72,
Suppléante au CTS 72,
du Collectif associatif Handicaps 72
et de "Handi Moi Oui",
CVS ESAT Hors murs et de l'IME l'Hardangère
Administratrice du CA du CCAS d'Allonnes

Anita GUICHON

Présidente Section locale Sarthe Sud

Marion CHAUVIN

CVS Foyer Jean Bratières La Flèche

Christophe GOUSSÉ

Président Section locale Nord Sarthe
CVS sup. FH les Feuillantines

Luc JUHEL

Président de la CDU du Centre Hospitalier
du Mans

Denis CHESNIER

Président Section locale Sarthe Pays Calaisien
Représentant à l'APPAHM,
CVS FH Louis Autissier Saint-Calais
CVS de l'ESAT St Calais
et de l'Envol Allonnes

Yves FOUCAULT

Vice-président du CA
Représentant au DAC72
CVS FH Louis Autissier et ESAT Saint-Calais
Administrateur CCAS Bessé-sur-Braye et Saint-Calais
Membre de la CDU du CH de Saint-Calais

Guy MASSÉ

Trésorier adjoint
CVS ESAT et SA ESAT de Marolles
et du FH Jean Bratières de La Flèche

Eliane COLAS

CVS de l'ESAT et de la SA ESAT de La Flèche

Jacques FOURGEAUD

Secrétaire adjoint
Représentant aux DAC et CTS, à la
COMEX de la MDA et au CDCA, le tout en
Mayenne

Jean-Claude TRIHAN

Administrateur CCAS La Flèche

Ce conseil est présidé par **Dominique MORIN.**

Également élu au CA de la Fédération APAJH, délégué de région en Pays de la Loire,
Membre du bureau de la COMEX 72, membre de la CDAPH 72, du CTS 72, de la CRSA et au Conseil de surveillance ARS,
Vice-président du CDCA 72, membre de la CDU du Centre Bocquet de Mamers, du Comité local du Fonds pour
l'insertion des PH de la Fonction publique, de la Commission consultative pour le retrait d'agrément des accueillants
familiaux en 72, trésorier de Handi Moi Oui, membre du Collectif Handicaps 72 et des Pays de la Loire, membre du
bureau du COSIA 72, Administrateur au CA du CCAS de Mamers
Et Représentant à la commission accessibilité Le Mans Métropole.

Noura DJÉRIDI, Directrice générale, est également présente à chaque CA pour faire le lien entre la vie associative
et celle des établissements et services.

Elle représente également l'association auprès de certaines instances départementales, régionales ou fédérales comme
le Conseil de région, le CDCA 53, le CA ALECS, le Comité exécutif de la SRAE Sensoriel et le CA du CREAI.

Un élu du CSE assiste également au CA sans participation aux votes.

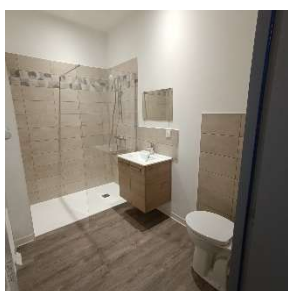
2. Ses bureaux nomades mensuels qui se sont poursuivis cette année sur différents sites de l'APAJH 72-53.

3. Les sections locales assurent en continu le relais de leurs réflexions avec l'association départementale et proposent ainsi de nombreuses animations et événements festifs qui ont été cette année l'occasion d'un retour sur notre histoire associative. Mais pas seulement.

Les militants se sont aussi mobilisés autour de différents projets, comme cette **soirée exposition** à La Flèche organisée début mars, avec le concours de la fondation « Banque Populaire et crédit Maritime Grand Ouest » sur le thème de la mobilité autour d'une très belle exposition photographique. A l'issue de cette rencontre, un don important a été remis à l'association qui servira à financer des heures de conduite nécessaires à l'obtention du permis AM. Merci à ces donateurs qui partagent avec nous des valeurs de solidarité et soutiennent notre démarche vers plus d'autonomie.



L'habitat a également été encore une des préoccupations majeures. Avec cette année, l'aboutissement de nos projets d'habitat à Saint-Calais : Fermeture du foyer d'hébergement et en parallèle l'ouverture du second habitat inclusif en décembre 2025.



Les commissions

L'association s'appuie également sur le travail de ses **commissions**.

Ces commissions, constituées d'administrateurs, de la direction générale et parfois de professionnels de l'association, ont pour but d'approfondir certains sujets ou projets avant la sollicitation de l'ensemble des administrateurs pour décision ou approbation.

La commission gestion financière et patrimoniale poursuit son travail et sa réflexion autour des questions de patrimoine, mais aussi de la situation économique de nos établissements. Elle étudie également toutes les questions relatives à leur gestion, la mise en place de nouveaux droits au bénéfice des usagers comme de ses salariés (prime de partage de la valeur, mise en place d'un plan d'épargne retraite collectif, le PERCOL par exemple).

La commission communication assure l'élaboration du journal associatif, le suivi de nos modes de communication (site internet, Pages Facebook, Lettre Kalistâ, validation des nouveaux logos). Un grand bravo aux locataires de l'habitat inclusif de St Calais pour **ce logo spécial 60 ans**.

La commission alerte est informée des événements indésirables qui ont trait aux usagers.



Les principales représentations des militants en Sarthe et en Mayenne

Les militants de l'APAJH assurent la représentation de l'APAJH dans différentes instances départementales.

Ils sont intervenus dans 10 CVS où ils permettent au CA de garder une vision concrète et régulière de la vie des établissements, mais aussi dans une vingtaine d'instances extérieures qui sont des lieux de décisions départementaux, ou régionaux, ou de concertation avec nos partenaires.

Voir l'organigramme en page précédente.

**Découvrez les actualités
dans le journal associatif d'avril 2026.**



Dans les instances fédérales et régionales APAJH :

Les militants du CA participent aux différents échanges organisés par l'APAJH fédérale : il y a en juin le Congrès au Havre, précédé par la conférence de territoire à Nantes début avril où l'on a commencé à plancher sur le thème de « la troisième mission » vers une vie véritablement inclusive. De plus, certains militants participent également à des groupes de travail (« Autonomies » avec Jacques Fourgeaud).

Et surtout, vous êtes toujours aussi nombreux à participer à la vingtième édition des **Trophées de l'APAJH au Louvre**.

Pour revivre la soirée : <https://www.youtube.com/live/aT5Te5cpej0>



Dans les instances externes : (pour les sigles se reporter au glossaire en fin de document)

Présents dans les instances du Conseil départemental (COMEX, CDAPH et CREAL), les représentants de l'APAJH veillent à ce que l'intérêt et la parole des usagers soient bien pris en compte dans le respect de nos valeurs.

Avec l'ARS, et dans les CTS avec les DAC, le CDCA (Agence régionale de santé et Conseil territorial de santé, Dispositif d'appui à la coordination départementale, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie + différentes sous-commissions spécialisées). Là aussi, la présence des représentants de l'APAJH permet de suivre l'évolution des politiques de santé et d'essayer d'y faire avancer nos priorités.

Luc Juhel préside la Commission des Usagers du Centre Hospitalier du Mans et Sigrid Andrieu celle du Centre Bocquet (toutes addictions) qui fonctionne dans des locaux de l'hôpital de Mamers.

L'APAJH reste très présente et active auprès des associations qui partagent nos valeurs comme :

- Le collectif "Handicaps 72" qui est intervenu pour le maintien du transport à la demande
- Le collectif "HanDi-Moi Oui !" avec qui nous participons tous les ans à des ateliers créatifs à l'abbaye de l'Épau ainsi qu'à une exposition artistique à Malicorne
- Le collectif Handicaps Pays de la Loire
- Le comité de lignes
- L'APPAMH (Association pour le prêt d'appareillage aux malades et handicapés)
- Le COSIA 72 (Collectif santé)
- Différent et Compétent, que les travailleurs d'ESAT connaissent bien, car ce dispositif accompagne leur parcours de formation et reconnaît leurs compétences en leur remettant un diplôme.
- Les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale
- Les commissions accessibilité des municipalités
- Club ESS (Économie Sociale et Solidaire) et le CEAS72 (Centre d'Étude et d'Action Sociale)
- Le comité local du FIPHFP (Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique).

En moyenne, les militants de l'APAJH consacrent ainsi une part importante de leur temps au contact des usagers et à leur représentation dans diverses instances, auxquels s'ajoutent les temps de déplacement.

Cela représente plusieurs réunions par mois que se partagent principalement les membres du bureau.

Et ce temps fort qui nous réunit comme tous les ans, **l'Assemblée générale ordinaire**. L'APAJH remercie plus particulièrement, cette année, la mairie de Roëzé-sur-Sarthe pour son accueil et pour avoir mis une de ses salles à notre disposition.

En conclusion,

60 ans de militantisme derrière nous et autant de belles réalisations ont contribué à faire évoluer l'image et la place des personnes en situation de handicap dans nos deux départements. Mais le chemin est encore long avant que l'on puisse vraiment parler de société inclusive.



Les dispositifs en détail



Siège administratif

Direction générale : Noura Djéridi

Fonctions support : ressources humaines (Benoit Legros), direction financière (Sylvie Gaudin) et activités économiques et commerciales (Guillaume Foliot), HSE (David Huard), Projets et amélioration continue (Héloïse Vauconsant)



Insertion sociale • Habitat diffus

Direction : Ivanne Chinazzi

SAVS 72 - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (123 places) => Mylène Grais

FHSA 72 - Foyer d'Hébergement Semi Autonome (31 places) => Mylène Grais

Dispositif 2A - « Accompagnement vers l'Autonomie » accompagnement de jour (37 places) => Guillaume Riboulet

SAPFI - Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion (50 places) => Matthieu Alizon
(SESSAD - SAMSAH - SAVS - PCPE GLA - EMPLOI ACCOMPAGNÉ)

Habitats inclusifs => Ivanne Chinazzi



Habitat

Direction : Nadine Lachance

EANM* - FV (50 places) => Fabienne Hautreux – Thomas Legendre

EANM* - FH (77 places) => Laurent Guérin – Peggy Seigneury

*EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé



Sensoriel et troubles des apprentissages

Direction : Florence Arsanger

SSEFS 72 (enfants de 0 à 20 ans avec une déficience auditive - 41 places) – **S3AS 72** (enfants de 0 à 20 ans avec une déficience visuelle – 23 places) => Cédric Pichon

SESSAD TSL 72 (enfants de 4 à 20 ans avec des troubles spécifiques du langage oral ou écrit – 45 places) - **EMAS**

TL 72 (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation Troubles du Langage) - **GLA** => Katiana Saintvil

SSEFS-SESSAD TSL 53 (Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation - enfants de 0 à 20 ans avec une déficience auditive – 23 places ou présentant des troubles du langage - 20 places) - **PCPE GLA 53** - (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Gestion Liste d'Attente) => Nathalie Brière/Marie Er Rafiqi

PCPE Adultes et SAVS Surdités 53 – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale des personnes majeures => Florence Arsanger

Centre de formation : LSF Langue des Signes Française (Corine Saout)



Scolarisation et inclusion enfance-jeunesse

Direction : Nadège Choplain

IME (32 places) - Institut Médico Educatif dont 1 classe externalisée

SESSAD TU (23 places) - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les enfants déficients intellectuels avec ou sans troubles associés

PCPE - GLA - Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Gestion Liste d'Attente



Activité professionnelle adaptée et transitions

Direction : Katia Richard

3 directions opérationnelles = Frédéric Simon / Benoit Detrain / Christilla Helme Guizon

ESAT Kalistâ - Etablissement et Service d'Aide par le Travail (218 places) - 4 sites : Le Mans / La Flèche / Marolles-les-Braults / Saint-Calais

SA ESAT 72 - Atelier Ressource pour le Travail (22 places)

L'ENVOL - Ferme pédagogique (16 places)



Entreprises Adaptées – EA (38 places)

Direction : Guillaume Foliot

EA La Flèche => Coralie Filoche

EA APAC (Le Mans, Allonnes & Saint-Calais) – Le Mans Métropole => Matthieu Esnault



Coordination et prévention des ruptures

Direction : Sylvie Avril

SESSAD Pro (7 places) – Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (déficience sensorielle) Pro

SAS HR (12 places) – Service d'accompagnement Spécialisé Handicap Rare

Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

Coordination de soins – Coordination des parcours – Service social – Evaluation neuropsychologique

Communauté 360

Rapport de l'Activité des Établissements et Services

Noura DJÉRIDI, Directrice générale

Nous évoluons dans un contexte incertain, sans pour autant nous laisser emporter par le flux continu des aléas, qui peut parfois devenir difficilement soutenable.

Nous avons des obligations fortes :

- Être à la hauteur de la confiance que nous accordent les personnes que nous accompagnons au quotidien au sein des établissements et services de l'APAJH Sarthe-Mayenne ;
- Garantir un cadre de travail de qualité et faire reconnaître cet engagement ;
- Faire évoluer notre offre de service afin de l'adapter aux transformations de la société, aux attentes des personnes accompagnées et de leurs proches.

Notre principale difficulté ne réside ni dans le courage ni dans l'engagement. Les professionnel(le)s, quels que soient leurs métiers – et ils sont plus de 50 au sein de l'association (agents de maintenance, managers, maîtresses de maison, personnels éducatifs, thérapeutes et paramédicaux – AVJistes, transcripteurs, orthophonistes, ergothérapeutes, enseignants spécialisés, ouvriers des entreprises adaptées, comptables, personnels administratifs...) – mettent tous leurs compétences et leur conscience professionnelle au service des personnes accompagnées, directement ou indirectement. Tous sont indispensables.

Notre difficulté tient davantage au temps : à l'accélération et à l'intensité des changements attendus. Dans notre secteur, comme sans doute ailleurs, tout évolue très vite, sans toujours offrir la lisibilité nécessaire pour construire durablement.

Le changement constitue en soi une avancée. Personne n'imaginerait aujourd'hui maintenir à tout prix des pratiques devenues inadaptées. Pour autant, nous devons préserver nos espaces de travail de l'agitation, tout en faisant preuve de lucidité face aux enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés, tels que :

- L'arrivée de l'intelligence artificielle, à la fois fascinante et source d'inquiétudes ;
- La multiplication des risques : climatiques, sanitaires, cyber...

Face à ces défis, nous faisons le choix de renforcer la structuration de notre organisation. Le virage numérique engagé depuis plusieurs années se poursuit.

Après la modernisation de nos outils de gestion du temps de travail, finalisée en 2025 et pilotée par Benoît Legros, DRH, et son équipe, la mise en place du DUI usager est désormais complétée par une solution de suivi de la politique qualité. Ce chantier est porté par Héroïse Vauconsant, responsable projets et amélioration continue. Par ailleurs, la consolidation de nos procédures et la perspective d'acquisition d'un outil de gestion des risques est engagée sous la responsabilité de David Huard, responsable Hygiène, Sécurité et Environnement, dernier arrivé dans l'équipe de direction et très attendu.

La gestion financière poursuit également sa transformation avec la mise en place d'un moyen numérique de paiement et de suivi des dépenses individuelles, ainsi qu'une solution de dématérialisation de la facturation, prévue pour être opérationnelle fin 2026. Ces projets sont pilotés par Sylvie Gaudin, directrice financière, et son équipe.

Notre système d'information – informatique et téléphonique – doit être à la hauteur de ces évolutions. Il n'est plus envisageable de travailler avec des connexions fragiles ou sans équipements mobiles performants. Les infrastructures sont actuellement renforcées afin de garantir des connexions de qualité sur l'ensemble des 28 sites de l'association. Guillaume Foliot, directeur des activités économiques et commerciales, a conduit la renégociation de ces prestations.

Nous avons la chance d'appartenir à une organisation à taille humaine, où la transversalité entre dispositifs, établissements et services est encouragée. Notre agilité organisationnelle repose sur des méthodes de travail collaboratives qui favorisent l'émergence d'idées et de projets. Le changement vient de l'intérieur.

Il est porté par une ambition forte : soutenir l'autodétermination des personnes accompagnées, leur permettre de faire des choix, d'expérimenter et d'évoluer tout au long de leur vie. Nous aspirons tous à voir l'inclusion se concrétiser pleinement : chaque inclusion réussie est une victoire. L'inclusion durable passera notamment par le développement de notre fonction ressource auprès des institutions, des entreprises et de la société civile. Les dispositifs se mobilisent activement et ont déjà engagé des démarches de mutualisation de leurs compétences.

À travers les bilans d'activités présentés par les directions, vous constaterez que l'offre de service de l'APAJH Sarthe-Mayenne est solide, diversifiée, en constante évolution et sécurisée, malgré un environnement contraint.

Certes, nous pouvons aujourd'hui afficher des résultats financiers satisfaisants et un climat de travail propres à attirer de nouveaux professionnels dans un contexte pourtant peu favorable (CCUE, stagnation des salaires...). Toutefois, les employeurs du secteur médico-social, dont nous faisons partie, s'inquiètent légitimement de la pérennité de ce modèle en l'absence de reconnaissance suffisante.

Les évolutions budgétaires annoncées ne permettront pas de faire face durablement à nos obligations réglementaires et salariales. Par ailleurs, les enjeux écologiques engendrent des coûts supplémentaires : adaptation des bâtiments au changement climatique, verdissement de la flotte automobile, renforcement des dispositifs de cybersécurité.

Dans ce contexte, nous devons préserver ce qui dépend de nous : le sens de notre engagement. C'est notre boussole. Le « pourquoi » qui guide chacun d'entre nous, quelle que soit sa place dans l'organisation.

Oui, notre secteur est porteur de sens, de solidarité, d'écoute et de considération de l'autre. Des valeurs essentielles, plus que jamais nécessaires pour faire société.



Insertion sociale • Habitat diffus

SAVS 72 - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

FHSA 72 - Foyer d'Hébergement Semi Autonome

Dispositif 2A - « Accompagnement vers l'Autonomie » accueil de jour

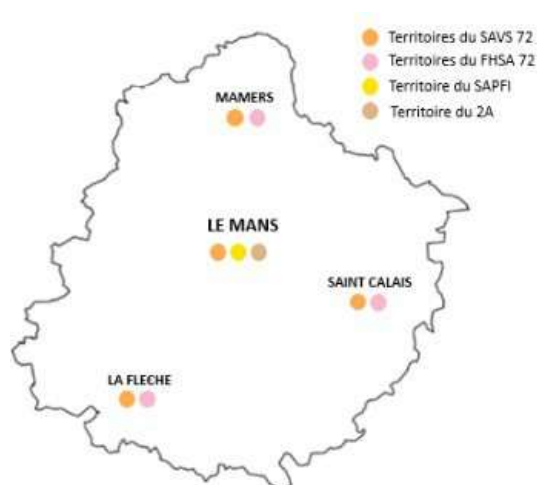
SAPFI - Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion (SESSAD - SAMSAH - SAVS - PCPE GLA - emploi accompagné)

Habitats Inclusifs



Le Dispositif 2A, le FHSA, le SAPFI, le SAVS et les habitats inclusifs forment l'offre de services du Dispositif Insertion Sociale - Habitat Diffus, dont la mission transversale est de maintenir et de développer l'autonomie sociale des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie citoyenne et de favoriser leur inclusion, via la mise en œuvre d'une réponse adaptée et individualisée, tout en soutenant les choix et décisions des personnes, et en s'adaptant aux besoins d'étayage de ces dernières.

A ce jour, l'ensemble du Dispositif accompagne plus de 280 personnes en situation de handicap.



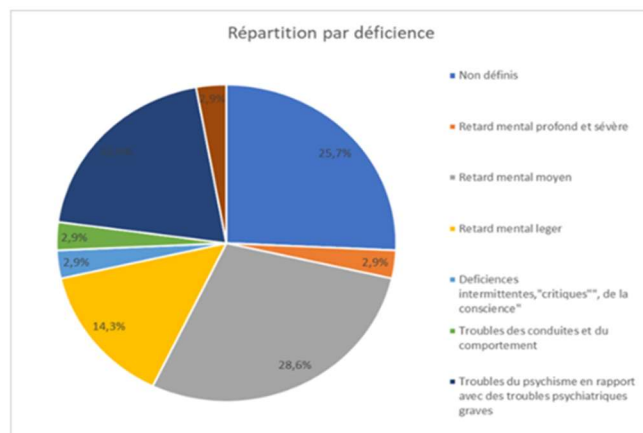
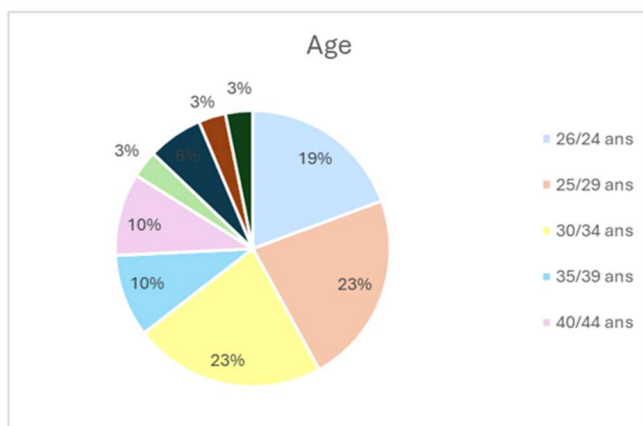
FOCUS SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES

Le Dispositif 2A

- Pérennisé le 31 décembre 2022, le Dispositif 2A mène un travail autour de la diversification de l'offre de services pour différents publics relevant de la compétence administrative et financière du Conseil Départemental : jeunes adultes maintenus en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) au titre du dispositif administratif de « l'amendement CRETON », et adultes ayant une notification d'orientation en « Etablissement d'Accueil Non Médicalisé » (EANM), dont la solution d'accompagnement ne correspond pas à leurs besoins (structures collectives, accueil familial).
- Autorisation : 37 places.
- Au 31 décembre 2025, 31 personnes bénéficiaient d'un accompagnement par le service : 8 femmes et 23 hommes, avec un âge moyen de 34 ans.
- Evolution de l'activité :

Accueil de jour / SAVS 2A	2021	2022	2023	2024	2025
Capacité autorisée	30	30	37	37	37
Nombre de personnes accueillies au 31/12	19	22	28	31	31
Nombre de personnes accueillies sur l'année	20	22	28	32	35
Taux d'occupation réel en %	89,3	82,6	90,1	92	92,5

• Profil des bénéficiaires :



• Les partenaires :



• Faits marquants de l'année 2025 :

- Réalisation d'une vidéo des 60 ans de l'APAJH en 6 minutes par la troupe de théâtre interne « Les écrevisses »,
- Participation à la vidéo de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance,
- Réalisation du règlement de fonctionnement avec un groupe de pilotage associant les personnes du service dans son élaboration,
- 2025 aura été abordé sur le dispositif 2A à travers les douze droits la charte des droits et libertés. Au cours des réunions d'équipe et d'expression des personnes accueillies, chacun des groupes a été amené à se questionner chaque mois sur un article cette charte.
- Dans la dynamique d'inclusion et de la place des personnes accueillies recherchée dans le fonctionnement du dispositif 2A, ce travail mené auprès des personnes accueillies vise à les informer de leurs droits, à recueillir leurs attentes et à favoriser des échanges.

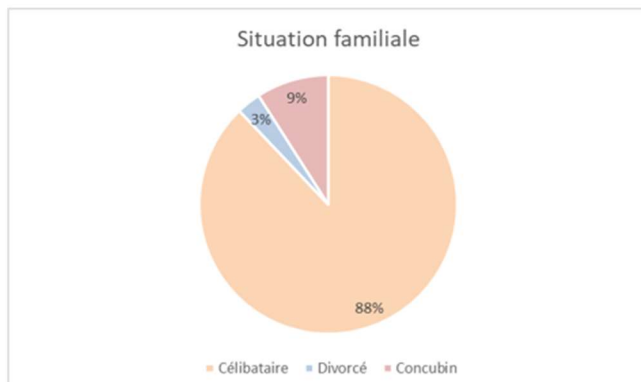
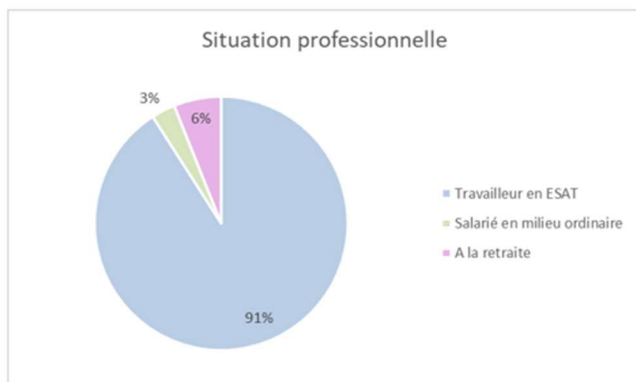
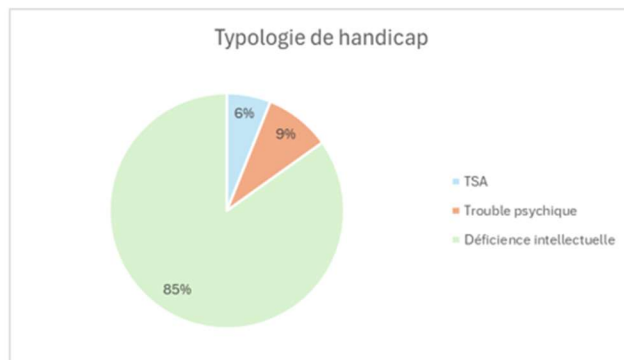
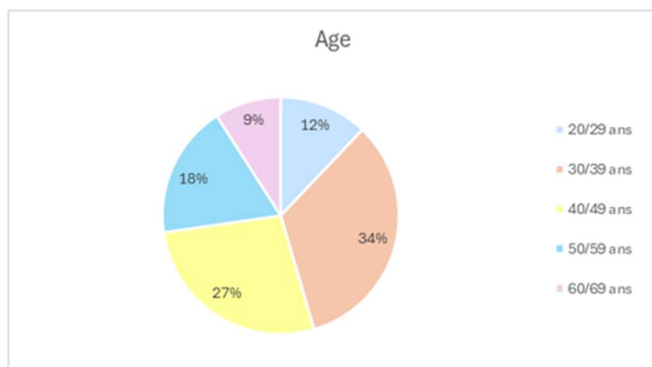
- Projet couture avec la Ville du Mans : recherche d'un partenaire afin de donner un sens et un rôle citoyen à l'atelier couture interne. La Ville du Mans, par l'intermédiaire de son service petite enfance, a donné une suite favorable. Les équipes, appuyées par une bénévole, confectionnent des tenues destinées à protéger les vêtements des enfants en cas de conditions météorologiques défavorables. Ces équipements sont réalisés à partir d'anciens vêtements recyclés provenant des agents municipaux du Mans.
- Sur le plan des ressources humaines, l'organigramme de l'accompagnement de jour a évolué au mois de novembre 2025 avec l'ouverture d'un quatrième poste de moniteur éducateur à temps plein.

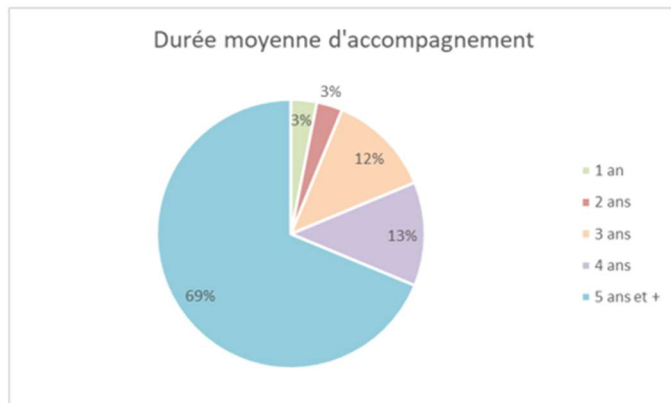
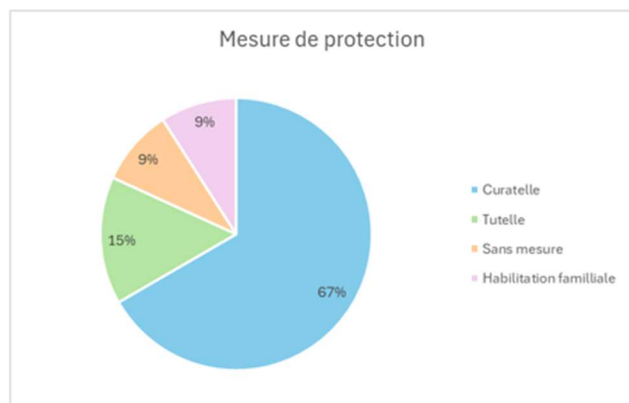
Le FHSA Départemental

- Equipe éducative présente sur 3 territoires : La Flèche, Mamers et Saint-Calais, avec des modalités d'accueil spécifiques sur chacun d'eux.
- Autorisation : 31 places au niveau départemental.
- 33 personnes accompagnées au cours de l'année 2025, dont 28 présentes au 31/12/2025.
- Au cours de l'année, 1 admission et 5 sorties ont été actées.
- Evolution de l'activité :

FHSA Départemental	2021	2022	2023	2024	2025
Capacité autorisée	31	31	31	31	31
Nombre de personnes accueillies au 31/12	31	32	35	32	28
Nombre de personnes accueillies sur l'année	34	35	36	37	33
Taux d'occupation réel en % sur l'année	106	99	106	108	102

- Profil des bénéficiaires :





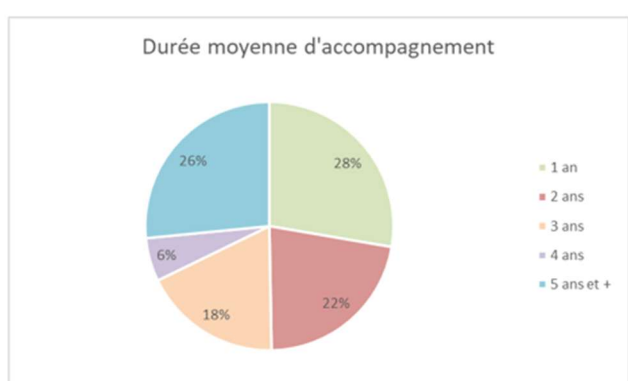
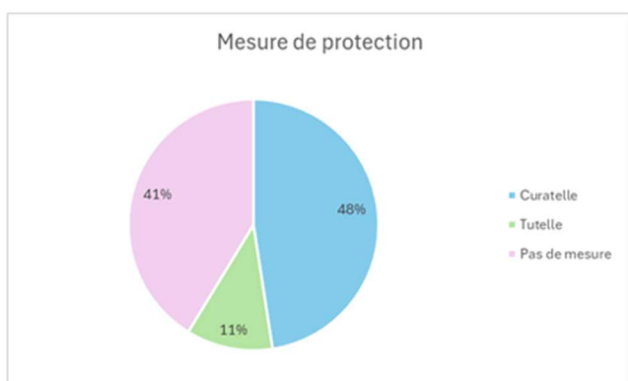
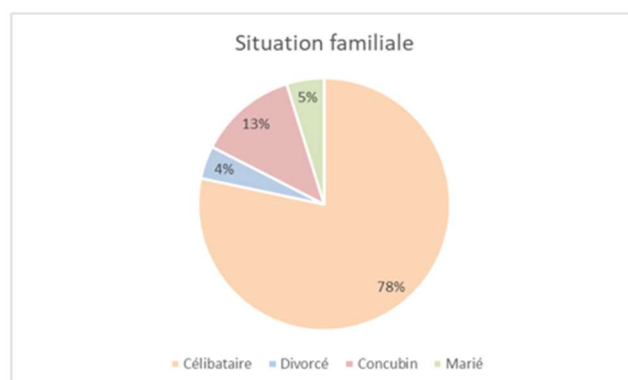
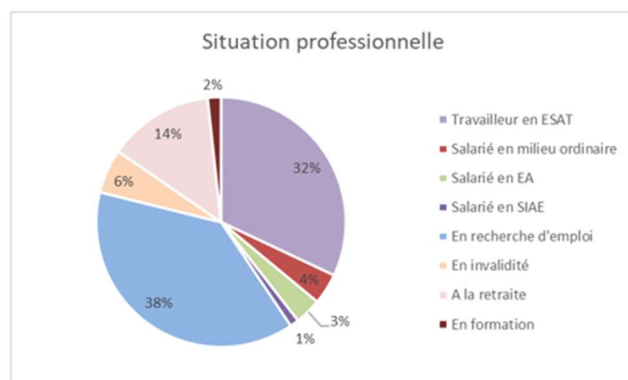
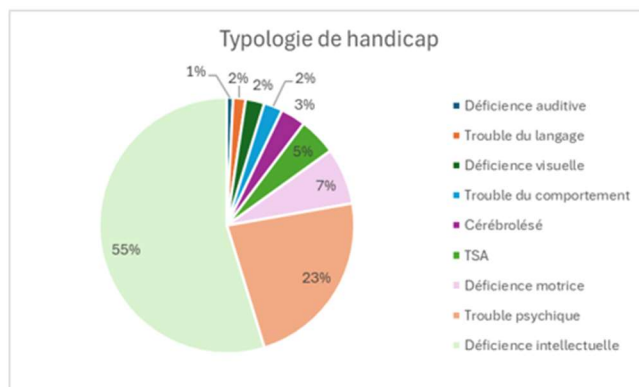
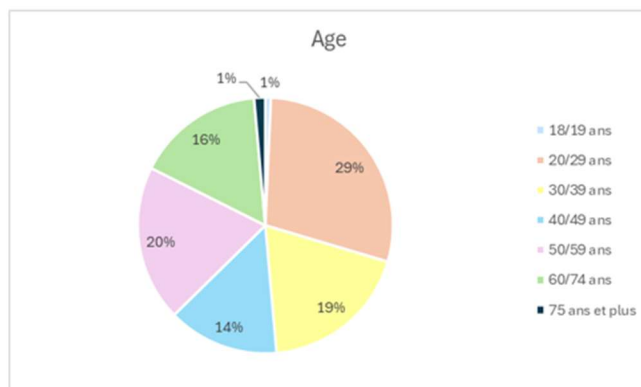
- L'accueil temporaire en 2025 :
 - L'accueil temporaire reçoit un nombre de demandes croissant. Il est notable que les jeunes et les travailleurs vivant en foyer d'hébergement notamment aspirent à vivre en logement autonome.
 - Ces accueils temporaires permettent d'observer la capacité des personnes à vivre dans un logement autonome, meublé et équipé.
 - 7 personnes ont été accueillies dans le cadre d'un accueil temporaire sur le territoire de La Flèche, 2 personnes sur le territoire de Saint-Calais et 1 personne sur le territoire de Mamers.
- Faits marquants de l'année 2025 :
 - Participation active des personnes accompagnées et des professionnelles à la fête des Châtaignes.
 - Soutien financier de la Section Locale de La Flèche à hauteur de 1 000€ afin de renouveler le mobilier de la cuisine de l'appartement collectif.
 - Travaux de réhabilitation au sein notre logement collectif.

SAVS Départemental

- Equipe éducative présente sur 4 territoires : La Flèche, Le Mans, Mamers et Saint-Calais.
- Autorisation : 123 places au niveau départemental.
- 172 personnes accompagnées au cours de l'année 2025, dont 148 présentes au 31/12/2025.
- Au cours de l'année, 37 admissions et 26 sorties ont été actées.
- Evolution de l'activité :

SAVS Départemental	2021	2022	2023	2024	2025
Capacité autorisée	123	123	123	123	123
Nombre de personnes accueillies au 31/12	126	129	132	137	143
Nombre de personnes accueillies sur l'année	157	162	177	175	172
Taux d'occupation réel en % sur l'année	104	104	104	110	117

• Profil des bénéficiaires :



• Faits marquants de l'année 2025 :

- Une liste d'attente en constante augmentation, liée au nombre important de notifications reçues tout au long de l'année.
- Une activité soutenue, qui s'explique principalement par le développement des accompagnements SAVS déployés sur le territoire de Saint-Calais auprès des locataires de l'habitat inclusif.

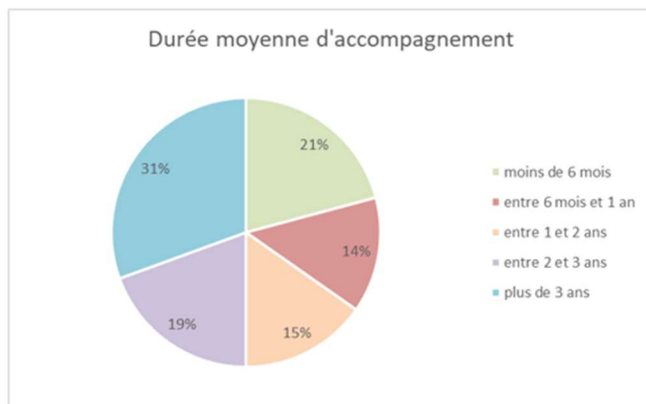
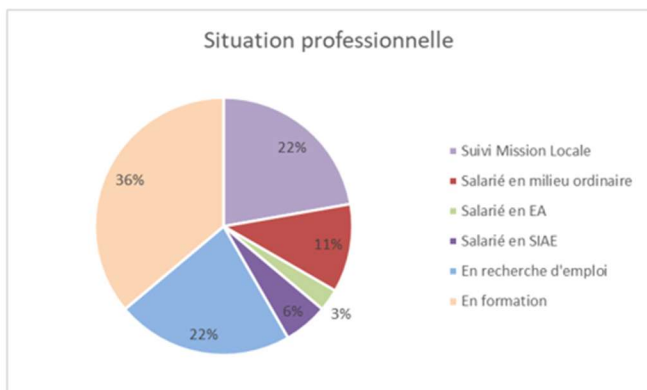
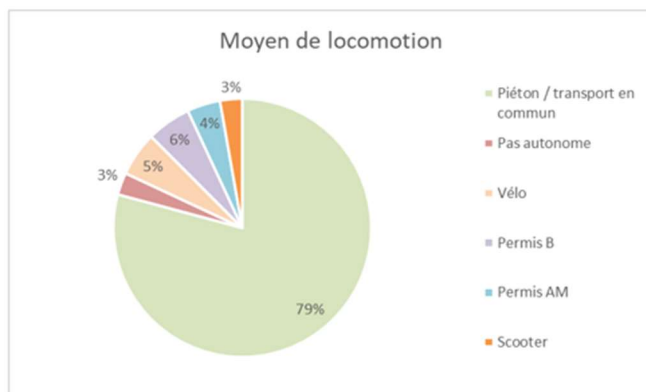
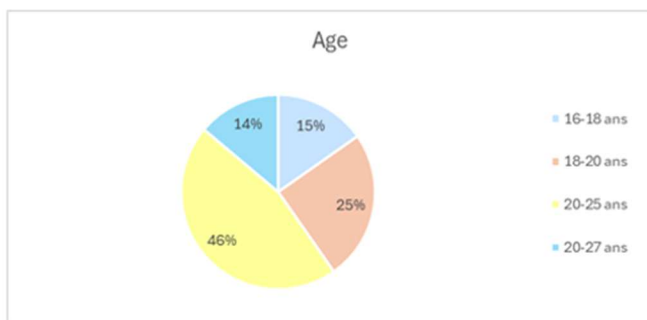
Le SAPFI

- Service composé de 3 autorisations : un SESSAD de 30 places, un SAVS de 10 places et un SAMSAH de 10 places.
- La mission est d'accompagner des jeunes en situation de handicap, âgés de 16 à 26 ans, dans la réalisation de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, en facilitant l'accès à l'autonomie et à la citoyenneté, en favorisant le devenir adulte responsable et en évitant les ruptures de parcours.
- 72 jeunes accompagnés au cours de l'année 2025, dont 48 présents au 31/12/2025.
- Au cours de l'année, 22 admissions et 24 sorties ont été actées.

• Evolution de l'activité :

Autorisations		2023	2024	2025	Evolution
SESSAD	30 places	12	13	22	69%
SAVS	10 places	27	23	15	-35%
SAMSAH	10 places	15	14	11	-21%
SAPFI	50 places	54	50	48	-4%

• Profil des bénéficiaires :



La majorité des jeunes accompagnés ont en déficience principale un handicap psychique (39%) et une déficience intellectuelle (35%).

• Faits marquants de l'année 2025 :

- 4 jeunes ont expérimenté la vie en logement dans le studio du service,
- Travail sur l'adéquation du nombre de suivis en lien avec les autorisations.

Dispositif PCPE « Gestion de Liste d'Attente SESSAD »

- Ce dispositif, coordonné par l'ADAPEI, est effectif depuis 2021. Au sein de l'APA JH Sarthe-Mayenne, cette action est commune au SESSAD du SAPFI et au SESSAD Trait d'Union.

- Les objectifs sont :
 - D'apporter une réponse transitoire aux jeunes en attente d'une place SESSAD,
 - De proposer des prestations afin de soutenir l'inclusion scolaire, professionnelle et sociale,
 - De coordonner le parcours de la personne accompagnée, apporter des conseils et soutenir la famille dans les démarches administratives.
- 20 jeunes accompagnés au cours de l'année 2025 : 7 femmes et 13 hommes.
- Au 31 décembre 2025, 11 suivis PCPE sont effectifs, dont 3 pour des jeunes figurant sur la liste d'attente SESSAD SAPFI.
- Au cours de l'année, 10 admissions et 10 fins d'accompagnement ont été actées.
- Le temps d'attente avant l'admission au PCPE était d'un peu plus d'un an et d'un peu plus d'un an et demi pour le SESSAD SAPFI.
- 16 conventions, dont 3 nouvelles en 2025, sont signées avec des prestataires libéraux : éducateurs spécialisés, psychologues, psychomotriciens, neuropsychologues, art thérapeute, graphopédagogue, graphothérapeute.
- Les perspectives en lien avec l'accompagnement proposé par le PCPE sont les suivantes :
 - Admission vers un SESSAD ou un autre ESMS,
 - Maintien de l'inscription sur la liste d'attente,
 - Arrêt du soutien car des réponses ont été trouvées afin de répondre aux besoins du jeune.

Travail transversal au niveau du Dispositif Insertion Sociale – Habitat Diffus

- Mobilité : les travaux du groupe de travail « mobilité » se sont poursuivis en 2025 avec notamment des actions de pair-aidance entre personnes accompagnées sur l'utilisation des transports en commun au Mans.
- Formation PSC "Prévention et Secours Civiques" d'une durée de 7 heures dispensée par la Croix-Rouge du Mans de 7 personnes en situation de handicap accompagnées par l'un des services du Dispositif.
- Qualité et bientraitance & évolution des pratiques professionnelles :
 - Déploiement du DUI AIRMES (formations),
 - Travail autour de la bientraitance et de la prévention de la maltraitance.
- Formation des professionnels, notamment au Développement du Pouvoir d'Agir.

Les perspectives 2026

Les orientations pour l'année 2026 sont les suivantes :

- Poursuivre le développement des partenariats internes et externes,
- Continuer à développer des travaux transversaux et communs aux différents services du Dispositif, et soutenir l'évolution des pratiques professionnelles.
- SAPFI :
 - Poursuivre le travail entamé en 2025 sur la mise en adéquation des effectifs avec les autorisations,
 - Bénéficier des retours d'expériences de la plateforme Emploi Accompagné.

- Accompagnement de jour du Dispositif 2A :
 - Préparer l'évaluation HAS qui aura lieu au cours de l'année 2026,
 - Modification du planning d'ouverture du service.
- Mise en place d'un groupe de travail interne sur la thématique de la VRAIS et d'un autre sur le projet personnalisé

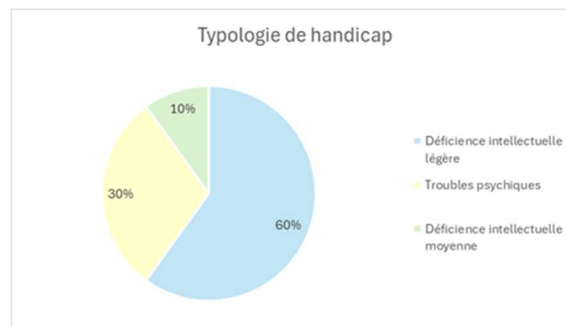
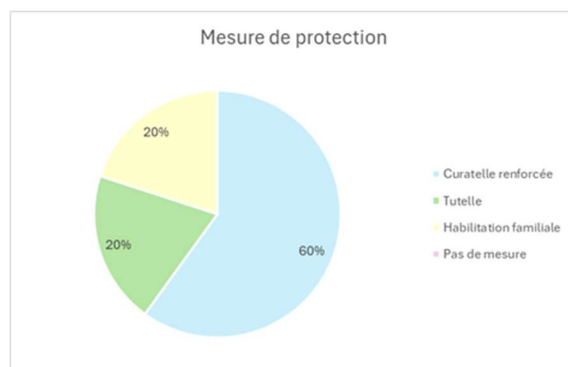
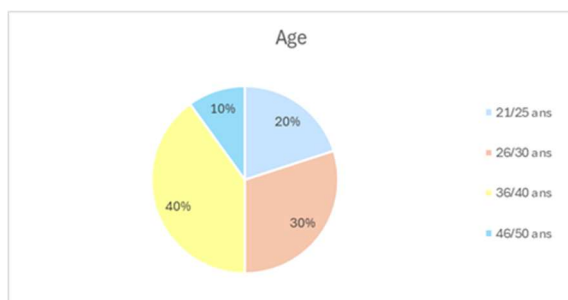
L'habitat Inclusif

- Chaque personne accueillie au sein de l'un des deux habitats inclusifs est locataire de son logement (seule ou en colocation).
- Les locataires sont tous, à l'exception d'une personne, travailleurs à l'ESAT de Saint-Calais.
- Avant leur entrée dans l'habitat inclusif, là-aussi à l'exception d'une personne, ils étaient tous accueillis au foyer d'hébergement de Saint-Calais.
- A ce jour, ils bénéficient tous en parallèle d'un accompagnement assuré par le SAVS, ainsi que de de l'Aide à la Vie Partagée.
- Ouverture sur la cité : de nombreux partenariats se sont créés (Association Athéna, l'ASA, l'ABOI, l'ASAC, Sylvalorm, le CNL, les médiathèques locales, l'Amicale de quartier, l'auto-école LOISON...)
- Les 2 habitats Inclusifs sont portés au quotidien grâce à la présence d'une animatrice de vie sociale et partagée au sein de chacun d'eux, dont les missions, entre autres, sont de :
 - Animer la vie sociale et partagée (réguler et coordonner la vie collective, animer le projet collectif co-construit avec les locataires, être source de propositions pour le développement de la vie sociale et partagée dans une dynamique de réseau local afin de favoriser l'inclusion des colocataires au sein de la société et se mettre en lien et s'articuler avec le bailleur social)...
 - Apporter soutien et veille : en lien avec la qualité de l'accompagnement des colocataires, mais aussi par rapport à leur bien-être moral et physique, à leur autonomie, à la sécurisation de la vie à domicile, à la convivialité entre colocataires...
 - Réguler et communiquer : organisation et animation de temps d'échanges nécessaires avec les différents acteurs pour assurer la cohérence et la qualité de l'accompagnement...
 - Valoriser les habitants en s'appuyant sur leurs capacités.
- Chaque habitat inclusif dispose d'un appartement « ressources » : il s'agit d'un espace collectif pour servir de levier à l'animation de la vie collective des habitants. Cet espace est accessible à l'ensemble des locataires pour partager des temps de vie et des activités à plusieurs. Il favorise également le développement de la pair-aidance.

Habitat inclusif 1 - rue Van Gogh :

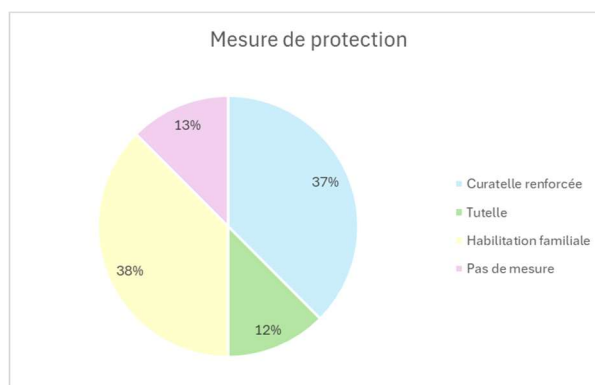
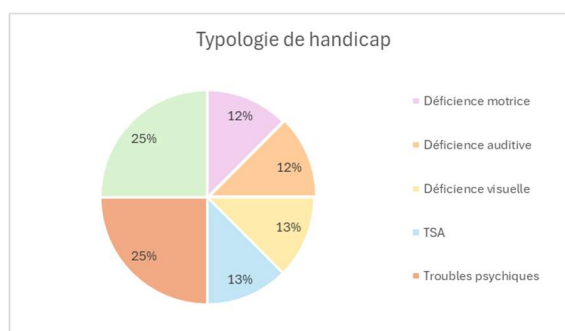
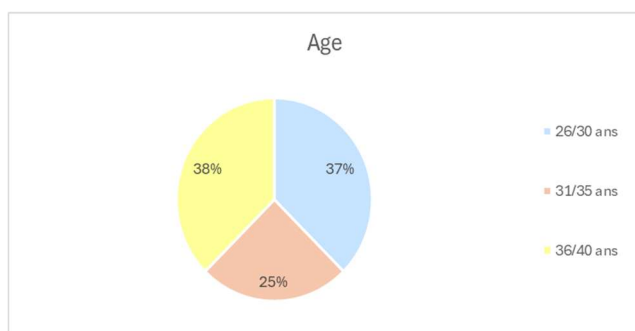
- Intégré à un immeuble d'habitation géré par Sarthe Habitat, cet habitat est composé d'un appartement « ressources » et de six logements sont attribués aux locataires et répartis aux différents étages. L'accès à la cage d'escalier est sécurisé via un digicode et les parties communes sont privatisées (garage à vélos, accès aux caves, buanderie). L'immeuble est entouré d'espaces verts.
- Au 31 décembre 2025, 10 locataires occupaient leur logement : 3 femmes et 7 hommes.

• Profil des locataires :



Habitat inclusif 2 - Avenue du Docteur Gigon :

- Cet habitat est composé d'un appartement « ressources » et de 8 logements, dont 4 accessibles à des personnes à mobilité réduite, répartis sur 2 niveaux. Ces logements, d'environ 30 m², ont été entièrement rénovés et comprennent chacun un espace de vie avec cuisine aménagée, une chambre ainsi qu'une salle de bains équipée avec douche à l'italienne.
- Au 1er janvier 2026, 8 locataires occupaient leur logement : 3 femmes et 5 hommes.
- Profil des locataires :





Habitat

EANM – Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (FH-FV) (dont 1 foyer dédié aux personnes handicapées vieillissantes)

Une dynamique de réflexion collective a été impulsée sur les orientations à privilégier afin d'améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées, tout en veillant aux conditions de travail et au bien-être des professionnels.

Cette période a favorisé des temps d'analyse et de questionnement sur les pratiques existantes, les organisations en place et les leviers d'amélioration possibles, dans une logique d'efficacité et de cohérence institutionnelle.

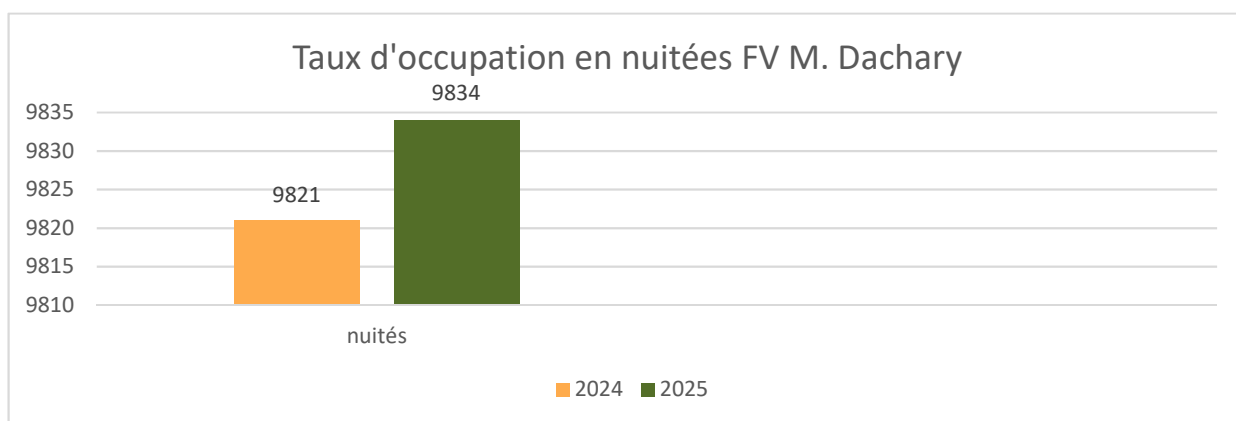
Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par une évolution importante des pratiques professionnelles, notamment à travers la modernisation des outils numériques et l'introduction de nouveaux logiciels métiers. Leur déploiement a initialement suscité des interrogations, voire certaines appréhensions légitimes liées au changement d'habitudes de travail.

Toutefois, grâce à l'accompagnement mis en place (formations, temps d'échanges, soutien technique), ces outils sont désormais pleinement investis par les équipes. À la fin de l'année 2025, ils apparaissent comme de véritables leviers d'amélioration organisationnelle, contribuant à une meilleure coordination, une traçabilité renforcée et une gestion plus efficace des informations.

Les Foyers de Vie

MAURICE DACHARY :

En 2025, le Foyer de vie a disposé de 27 places d'accueil permanent, représentant 9 834 nuitées réalisées sur 12 mois, soit un taux d'occupation en légèrement à la hausse par rapport à 2024.



Cette activité soutenue s'explique principalement par :

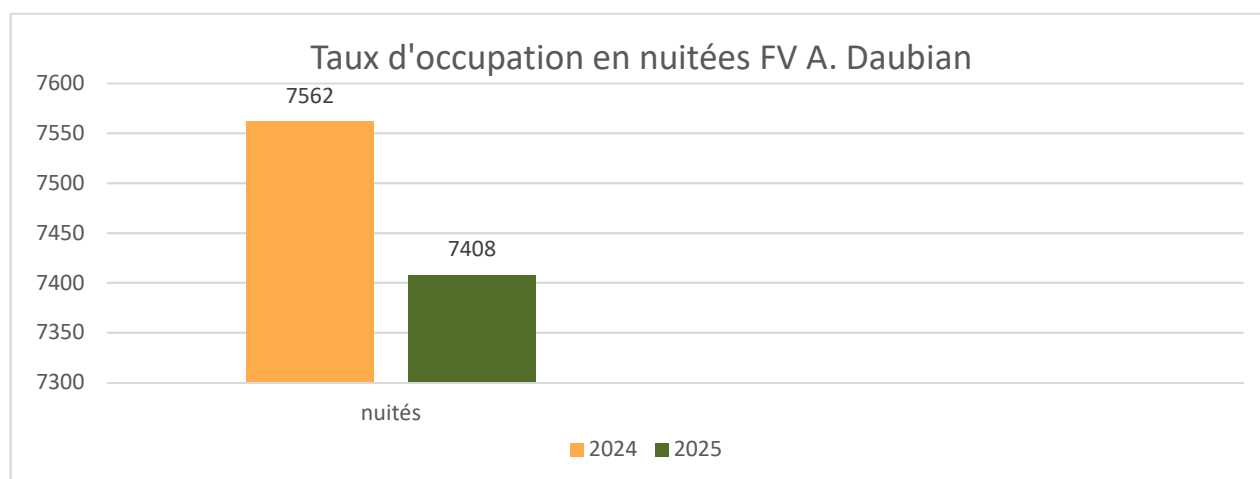
- Le vieillissement des résidents, entraînant une diminution des départs en séjours extérieurs en raison d'une fatigabilité accrue et de besoins médicaux plus importants.
- Le vieillissement des familles, limitant les retours temporaires au domicile, notamment en période estivale.
- Le coût élevé des séjours adaptés, freinant l'organisation de vacances extérieures.

Ces éléments confirment le rôle du foyer comme lieu de vie permanent et sécurisant, nécessitant une adaptation continue de l'accompagnement au vieillissement des personnes accueillies.

ALAIN DAUBIAN :

L'évolution des besoins de certains résidents, en raison de leur vieillissement, est très forte. En effet, les problématiques liées à leur handicap et leur santé s'accroissent. Ces problématiques prennent par conséquent plus de temps aux professionnels dans les accompagnements aux soins (hygiène ou médicaux). Ces temps sont malheureusement parfois au détriment d'accompagnements collectifs sur des activités éducatives ou de loisirs. Des souhaits et projets de réorientation sont en cours mais très difficiles à mener. Obtenir pour ces personnes une place dans un établissement plus adapté qu'un foyer de vie est un vrai parcours du combattant.

L'activité du Foyer de Vie Alain Daubian sur l'accueil permanent, après une hausse en 2024, est en légère baisse sur 2025. 7 408 journées comptabilisées en 2025 contre 7 562 journées réalisées en 2024.



Cette légère baisse s'explique par le fait que 2 résidents sont allés réaliser des périodes d'Accueil Temporaire dans d'autres établissements. Résidents qui ont pour projet, à terme, un changement de lieu de vie. Le total de ces périodes représente 80 nuitées.

L'activité en accueil de jour est quasi conforme à l'objectif avec 176 jours réalisés pour un objectif de 180. La place est occupée par la même personne, qui depuis 2012 est accueillie et loge toujours aujourd'hui chez ses parents. Elle fait les trajets aller-retour quotidiennement (lundi à vendredi) à l'aide d'un transport adapté financé par l'établissement. La seconde place d'accueil de jour n'est toujours pas financée.

Les perspectives :

- Plan d'actions 2025-2027
- Adapter les profils métiers en lien avec l'évolution des besoins des usagers en soin.
- Formation pour les professionnels (Troubles psychiques, CAA, communication interpersonnelle)
- Poursuite du développement partenariat EHPAD, visites des établissements pour offre plus adaptée
- Directives anticipées en psychiatrie
- Travail et information auprès des résidents sur la question de la personne de confiance, dernières volontés

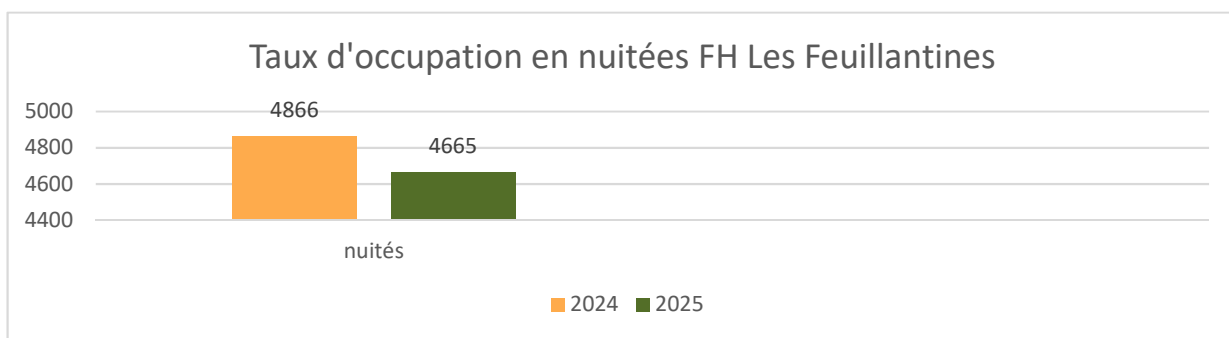
Les Foyers d'Hébergement :

LES FEUILLANTINES :

La population accueillie est vieillissante et une évolution des besoins des personnes accompagnées est constatée. Les problématiques de handicap psychique sont de plus en plus prédominantes et pour diverses raisons, les résidents ne souhaitent plus travailler. Aujourd'hui, 1/3 de l'effectif est à temps partiel ou ne travaille plus ; la prise en charge et l'accompagnement en sont donc impactés.

L'activité du Foyer d'Hébergement sur l'accueil permanent est de 4 665 jours pour l'année 2025. On observe une baisse par rapport à 2024 qui était de 4 866 jours.

Cette baisse s'explique par le fait que le nombre de résidents est en baisse et que le nombre de journée de stage a augmenté étant de 111 jours en 2024 pour être de 200 jours en 2025.



Nous constatons une certaine régularité concernant les jours d'absence pour motif familial ou famille d'accueil, ainsi que pour les jours d'absence pour participer à un séjour, en lien avec les périodes de fermeture de l'établissement.

L'organisation des temps partiels est définie en fonction des besoins et des souhaits de chaque personne. Les temps partiels se développent et permettent de répondre au problème de fatigabilité et/ ou de vieillissement, mais également de préparer progressivement un départ à la retraite pour certaines personnes.

La présence des usagers en journée soulève des questionnements quant à la prise en charge en journée de ces personnes puisque le FH n'a pas pour vocation de proposer des activités en journée et le taux d'encadrement ne le permet pas. Nous avons donc constaté chez les personnes qui ont un projet de réorientation, l'ennui et le développement d'une forme d'inertie. C'est pourquoi, en décembre 2025, nous avons accueilli un volontaire service civique afin de répondre aux besoins d'occupation de ces personnes.

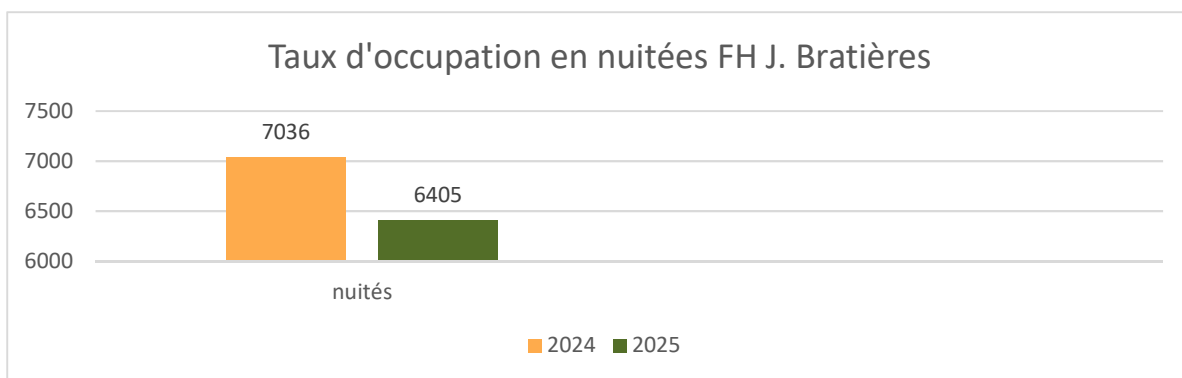
L'objectif était ici de proposer aux personnes qui ne travaillent plus des temps occupationnels individuels ou en petit groupe afin de favoriser leur bien-être et leur inclusion sociale en prévenant l'ennui et l'isolement autour de moments conviviaux.

JEAN BRATIÈRES :

Sur l'année 2025 s'amorce une baisse d'effectif selon différents facteurs :

- Le respect de l'agrément à 25 accueils permanents
- Le manque de demande en liste d'attente
- L'aboutissement de projets de réorientation
- L'évolution des besoins (public rajeuni et bâti inadapté et vétuste)
- Politique publique et projet du foyer vers l'inclusion

Pour illustrer, l'accueil permanent comptait 7 036 journées en 2024 et seulement 6 405 journées en 2025.



Une certitude se cristallise sur la nécessité de transformer un système qui s'essouffle (FH) au profit d'un nouveau système où les partenariats et l'accompagnement s'exerceront dans le droit commun.

La démarche qualité verra son plan d'action se mettre en œuvre dès 2026 avec une implication toujours plus citoyenne des habitants du foyer dans la vie institutionnelle (quotidien, participation instances, sécurité...). Une formation « guide-fil » sera proposée.

Le travail débuté sur la cartographie des risques aboutira également sur un plan d'amélioration.

Les bénéfices apportés par le développement du projet « Annexe » se poursuivront. Il ne s'agit néanmoins pas d'un projet (financement) pérenne malgré les orientations des politiques publiques vers une société inclusive. Il a démontré sur 2025 une réelle plus-value pour l'offre de service du foyer. A cet endroit, il est important d'indiquer que les acteurs sont mobilisés en faveur de l'inclusion dans le droit commun et l'accessibilité de tous à celui-ci.

Le projet de l'établissement (dont la refonte approche) est d'ores et déjà tourné vers l'avenir dans sa partie RH (évolution de postes). A ce jour, le foyer connaît un déficit d'accueils mais aussi de demandes. Au-delà des aspects structurel et financier, le modèle doit évoluer pour répondre au plus près aux besoins de la population.

LOUIS AUTISSIER :

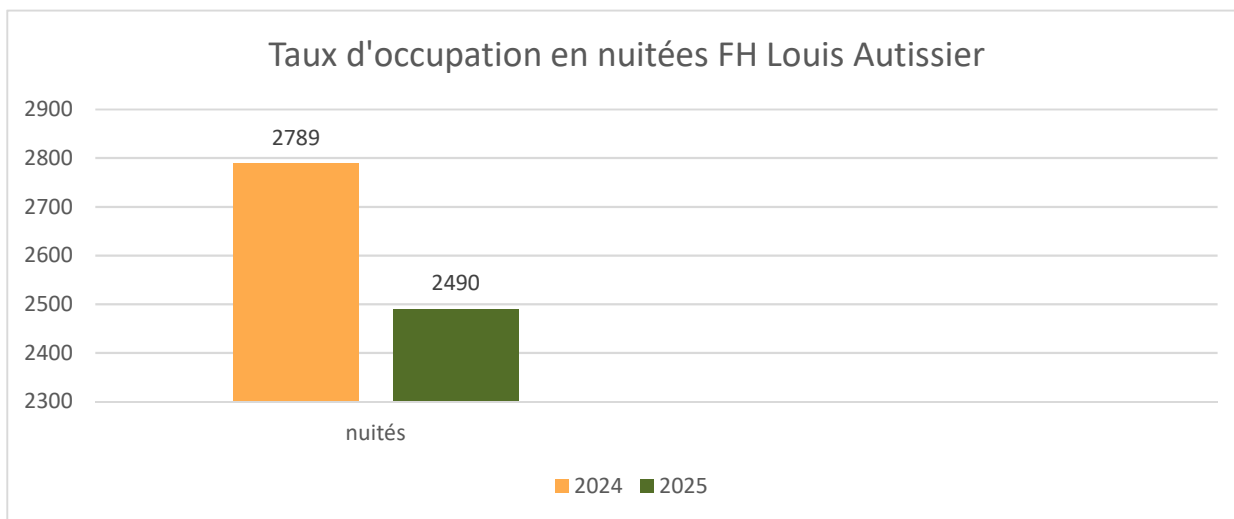
Au cours de l'année 2025, le projet d'accompagnement s'est adapté en fonction des besoins et des capacités des usagers accueillis. L'objectif était de favoriser au maximum leur autonomie et leur mobilité pour leur permettre d'intégrer le futur Habitat Inclusif ou poursuivre leur parcours de vie au sein d'un autre service ou d'un autre établissement.

La mission première d'un foyer d'hébergement est de proposer un accompagnement adapté à la personne en situation de handicap dans tous les actes de sa vie, tout en s'assurant de son bien-être.

Le FH a œuvré chaque jour au respect de cette mission mais au vu du projet à venir, l'équipe éducative a offert un accompagnement destiné à favoriser l'évolution des personnes, en vue d'un parcours de vie respectueux de leurs attentes.

L'accompagnement proposé en 2025 a été spécifique et individualisé. Cet accompagnement visait à une plus grande autonomie dans le but d'intégrer une vie en habitat inclusif mais aussi a favorisé la réorientation dans un lieu de vie plus adapté aux besoins d'un usager vieillissant et ne souhaitant plus travailler.

L'activité de l'accueil permanent est de 2 490 jours pour l'année 2025. On observe une baisse par rapport à 2024 qui était de 2 789 jours.



Cette baisse s'explique par le fait que le nombre de résidents est en baisse (un résident de moins), que le nombre de journée de stage sortant a augmenté étant de 79 jours en 2024 pour être de 111 jours en 2025 et le nombre de jours de stage entrants était de 50 en 2025 pour 91 en 2024.

Les réunions d'usagers étaient bimestrielles et permettaient de recueillir les souhaits des personnes en termes de loisirs, d'aménagement du cadre de vie, d'organisation mais c'était surtout le moment pour faire le point sur les avancées du projet de l'Habitat Inclusif. Cela permettait de répondre aux diverses questions, d'apaiser les tensions, de rassurer si besoin était.

L'accompagnement vers ce nouveau mode d'hébergement d'Habitat Inclusif a aussi nécessité des rencontres avec les familles pour rassurer, expliquer, parler des compétences acquises et du travail réalisé au quotidien avec leur fils ou leur fille. Il a fallu démontrer qu'ils étaient capables, soutenir leur projet et leur envie d'habiter chez eux.

Trois rencontres ont été réalisées et nécessaires au cours de l'année 2025 afin que le projet mûrisse et que les familles y adhèrent.

Le 23 décembre 2025, le foyer d'hébergement Louis Autissier a définitivement fermé ses portes.

Les perspectives :

- Suivi du plan d'actions 2025-2027
- Aménagement des locaux : salle de pause, ouverture de la cloison dans la lingerie pour assurer une marche en avant dans la lingerie
- Poursuite de l'expérimentation Annexe et appartement
- Construction d'une cuisine pédagogique
- Adaptation de l'offre de service en lien avec l'évolution des besoins des usagers accompagnés
- Poursuite de la mise en place du DUI
- Poursuivre la sensibilisation des usagers aux signalements des faits de maltraitance et de violence. Travail sur la gestion des risques



Scolarisation et inclusion enfance-jeunesse

IME - Institut Médico Educatif dont 1 classe externalisée

SESSAD TU - Service d'Education Spéciale et de Soins A
 Domicile pour les enfants déficients intellectuels avec ou sans troubles associés

PCPE - GLA - Pôle de Compétences et de Prestations
 Externalisées - Gestion Liste d'Attente

Les principaux axes d'accompagnement du dispositif sont de promouvoir et de favoriser le bien-être des jeunes, les apprentissages, l'autonomie, la scolarité, l'inclusion sociale et professionnelle.

Le dispositif scolarisation et inclusion enfance-jeunesse comprend un IME avec classe externalisée et un SESSAD avec un PCPE-GLA.

L'IME

Activité réalisée de l'exercice 2025 et fonctionnement IME

Accompagnement d'adolescents et de jeunes adultes âgés de 12 à 20 ans en situation de handicap en raison d'une déficience intellectuelle avec trouble(s) associé(s) (19 places), d'un TSA (5 places), d'un handicap rare (5 places) et/ou d'un handicap psychique (3 places).

Objectifs principaux :

1. Accueillir le jeune, évaluer sa situation et co-construire son projet,
2. Mener des activités éducatives et des ateliers permettant la réalisation de son projet,
3. Soutenir l'inclusion scolaire, professionnelle et sociale,
4. Travailler vers une orientation adaptée, sécurisée et choisie.

1. Données de l'activité et grandes tendances

Taux d'occupation réalisé 2025 : 97.8% (96.89% en 2024)

En 2025, **41 jeunes âgés de 12 à 23 ans** étaient accompagnés par l'IME.

L'âge moyen à 17.5 ans est en baisse (plus de 18 ans en 2024).

L'IME accompagne, en 2025, **5 jeunes adultes de plus de 20 ans avec aménagement Creton notifié Foyer de Vie et 6 jeunes ayant une notification ESAT-SA ESAT**. 6/11 d'entre eux sont sortants en cours d'année.

Les lieux de résidence se situent au Mans (10), à Allonnes (9), à l'est et sud est du Mans (22).

Le profil des jeunes était le suivant : **31 DI (7 avec troubles psychiques), 5 TSA et 5 HR** (dont 3 avec surdit ). 3 situations pr sentaient une **double vuln rabilit  : handicap et protection de l'enfance (famille d'accueil)**.

8 accompagnements ont pris fin en 2025 en raison d'une orientation en ESAT (2), SA-ESAT (1), l'Envol (2), milieu ordinaire (2) et FV (1).

8 accompagnements ont d but  en 2025 (dont 2 dans le cadre d'un PAG). Les jeunes sont orient s pour 2 ULIS  cole, 2 ULIS coll ge, 2 en 6 me avec AESH, 1 en CM2 avec AESH et 1 IME.

Le mouvement des jeunes progresse. L'IME fonctionne davantage en fil active.

A titre indicatif, en 2023, il y avait 8 sorties et entrées / en 2025, 4 / en 2024, 6.

En 2025, 41 jeunes étaient accompagnés à l'IME / en 2024, 33 / en 2023, 37.

La liste d'attente à l'IME ne cesse pas de progresser : 75 jeunes au 31.12.2025 / 53 au 31.12.2024.

Modalités d'accompagnement :

Activités inclusives (scolarité au collège, transport et mobilité, connaissance des services et ressources utiles, culture, etc.).

IME : lieu d'accueil, d'apprentissage, de soins et de **vie en collectivité**.

Accompagnements **éducatifs** (habiletés sociales, CAA, VAIS, cuisine).

Accompagnement **pré-professionnel** (JEV, réalisations techniques). Immersions professionnelles accompagnées. Insertion par des stages.

Scolarité en UE ou UEE (**30 jeunes scolarisés en 2025 dont 17 jeunes en UEE au collège Le Marin**).

Accompagnement à la santé : séances psychologiques, psychomotrices et orthophoniques, suivi infirmier.

Activité physique adaptée et quotidienne.

Une nouveauté en 2025 est la création et **signature d'une convention de bénévolat** permettant à une personne d'accompagner au besoin et selon ses disponibilités les jeunes de l'IME.

2. Analyse synthétique et ajustements

L'année 2025 est marquée par la préparation à **l'évaluation HAS** durant les mois qui ont précédés. Les conclusions de l'évaluation soulignent les conditions, moyens et compétences mis en œuvre pour proposer un accompagnement éducatif, pédagogique et de soins de qualité. Les points d'amélioration sont les procédures qualité et de bientraitance, la traçabilité et la gestion des risques.

Des actions d'amélioration de la qualité sont entreprises avec la mise en place d'un logiciel qualité et de gestion des risques (professionnels, sécurité) la démarche de bientraitance avec la cartographie des risques, le traitement des fiches incidents en réunion.

En 2025, les jeunes de l'IME ont participé au scénario et à la production d'une vidéo sur la bientraitance (mise en scène à partir d'une agression physique et verbale). **3 fiches « plaintes et réclamations »** déposées et traitées. 3 CVS se sont tenus en 2025.

6 fiches « évènements indésirables SST » déposées et traitées.

Ce qui a marqué l'année 2025 (Sur l'activité, l'organisation, les difficultés rencontrées, les réussites)	Axes d'amélioration retenus (2 à 3 priorités maximum)	Actions simples, déjà engagées ou prévues	Lien avec les moyens (Moyens constants, redéploiement, investissement)
Intensification du suivi administratif et financier. 1. Liste d'Attente conséquente 2. Ecart entre notification (MDA) et accord d'aide sociale (CD). 3. Acculturation et logique de prestations	1. Gestion de la GLA, des mouvements des jeunes en fil active. 2. Coopération avec les familles 3. Coupe SERAFIN-PH.	1. Suivi des situations notifiées, notamment avec Via-Trajectoire (GLA). Suivi continu des admissions et des orientations. 2. Suivi des notifications (MDA) et aides (CD). 3. Complétude de la coupe SERAFIN-PH. Complétude de l'agenda DUI.	Budget de fonctionnement Budget de fonctionnement Moyens constants

Développement de l'Activités Physiques Adaptées	1. Poste d'enseignant APA (1 j ½ semaine) depuis 2020	1. Enseignant APA, Savoir Nager. Participation aux événements sportifs	Budget de fonctionnement
	2. Mise en conformité de l'Activité Physique Quotidienne (Décret 2022)	2. Formation APQ en 2026.	Financement régional
	3. Partenariat avec la Fédération de Sport Adapté et club	3. Pratique sportive renforcée (matinée foot)	Financement régional
	4. Projet sportif et fédérateur	4. Participation à la Course des 10 km Maine Libre	Budget de fonctionnement + coopérative solidaire
Développement de la VAIS	1. Actions éducatives et de soin	1. 3 groupes hebdomadaires portant sur ce thème. Intervention du Planning Familial avec des pré-adolescents	Budget de fonctionnement
	2. Formation et sensibilisation des professionnels	2. Formation CRA. Accompagnement-conseil par une intervenante spécialisée de Promotion Santé.	Reliquat d'une subvention de la Fondation de France.
Développement de toute modalité de communication	Amélioration de l'expression et de la compréhension	Formations aux habiletés sociales, à la CAA, au FALC Réseau de partenaires engagés dans le développement de la CAA	Budget de formation Budget de fonctionnement
Accent sur la bientraitance	Sécurité des biens et des personnes Information Co-construction à la démarche	Réunions d'information. Supports et démarches de bientraitance (réunion, guide, vidéo, cartographie). Fiches événements indésirables.	Budget de fonctionnement
Déploiement du numérique	1. Sécurité et gestion des données personnelles des usagers	1. DUI en 2024-2025 (formation, déploiement et ajustement)	1. Financement d'état
	2. Gestion du temps de travail	2. Octime en 2025 (formations et mise en œuvre)	2. Budget de fonctionnement
Contexte RH fragilisé (Absences ou aménagements de temps de travail. 4 départs pour motifs différenciés)	1. Soutien des professionnels éducatifs, de soin et de coordination 2. Réflexion sur les compétences requises pour sécuriser les pratiques conformément aux évolutions du secteur	1. Communication Direction, DG et DRH - ADP - Intervention de l'association Arc en Ciel - Recours à l'intérim – Continuité de service avec aide de la direction 2. Recrutement début 2026 de profil de poste formé et expérimenté (dont ETS, chargé d'insertion, psychologue, orthophoniste) et d'une CDS. Envisager les besoins non couverts en ergothérapie et la pérennité du poste d'accompagnement éducatif individualisé.	1. Budget de fonctionnement 2. Groupe 2

Mise en conformité bâimentaire	Sécurité incendie, électrique, dangerosité Accessibilité par l'ADAP	Travaux portes, portail, électriques, éclairage extérieur/intérieur, interphone, sanitaires et salle de bain PMR	Investissement et financement de la SCI
Evaluation HAS	Préparation, organisation et participation à l'évaluation.	Réunion en présence de la chargée de projets et d'amélioration continue. Coordination des présences et RDV. Participation active de l'ensemble des professionnels, d'1 parent, de 4 jeunes, des membres du CVS.	Budget de fonctionnement

Activité réalisée de l'exercice 2025 et fonctionnement SESSAD

Accompagnement d'enfants âgés de 4 à 16 ans en situation de handicap en raison d'une déficience intellectuelle avec trouble(s) associé(s) (15 places), d'un TSA (4 places) et/ou d'un handicap psychique (4 places).

Objectifs principaux :

1. Accompagner des enfants/adolescents qui sont en situation d'inclusion scolaire.
2. Développer la coopération avec l'entourage familial et professionnel.
3. Travailler une orientation sécurisée, adaptée et choisie.
4. Encourager autant que possible une vie autonome et citoyenne.

1. Données de l'activité et grandes tendances

Taux d'occupation réalisé 2025 : 98.55 % (99.36% en 2024)

En 2025, 26 jeunes âgés de 7 à 16 ans étaient accompagnés par le SESSAD. **L'âge moyen à 11,5 ans** est en 2025, légèrement davantage qu'en 2024 : 11 ans.

Leur lieu de résidence était majoritairement au Mans (13), Allonnes (5), à l'est et sud est du Mans (7).

Leurs profils étaient les suivants : **16 DI, 5 TSA, 5 handicap psychique.**

5 situations ayant une double vulnérabilité : handicap et protection de l'enfance (3 avec un recours à des familles d'accueil).

3 accompagnements ont pris fin en 2025 en raison d'1 orientation en IME et 2 pour un maintien en milieu ordinaire sans accompagnement médico-social.

3 accompagnements ont débuté en 2025 suite à une évaluation par la coordinatrice du PCPE-GLA.

A titre indicatif, en 2024, 1 sortie et 2 entrées en IME / en 2023, 5 sorties et 5 sorties.

La liste d'attente au SESSAD est de plus de 250 enfants fin décembre 2025.

9 jeunes de 6 ans à 19 ans étaient suivis chaque mois par le PCPE du Trait d'Union. Cf rapport d'activités du PCPE-GLA commun au SESSAD Le Trait d'Union et SAPFI.

Modalités d'accompagnement :

Séances éducatives hebdomadaires dans les lieux de vie de l'enfant (école, domicile, transport en commun, lieu et service publics). Séances de psychomotricité et de soutien psychologique, séances d'orthophonie en libéral. Séances principalement en individuel et/ou en groupe.

2. Analyse synthétique et ajustements

L'accompagnement SESSAD au regard des profils et besoins des jeunes demande une communication et des échanges permanents avec les partenaires (notamment avec l'équipe pédagogique, les professionnels de la protection de l'enfance, du sanitaire, du libéral) et les parents.

Depuis la **dernière évaluation HAS en avril 2024**, des mesures d'amélioration des procédures qualité et de bientraitance ainsi que la traçabilité sont en cours avec le développement du numérique, la formalisation et le déploiement de la démarche de bientraitance (guide, fiches incident).

L'analyse de la qualité et du traitement des situations à risques est à l'œuvre avec la mise en place de logiciels qualité et de la gestion des risques (professionnels, sécurité).

0 fiche « plaintes et réclamations » déposée et traitée. 2 rencontres famille sont proposées en 2025.

2 fiches SST déposées et traitées.

Ce qui a marqué l'année 2025 (sur l'activité, l'organisation, les difficultés rencontrées, les réussites)	Axes d'amélioration retenus (2 à 3 priorités maximum)	Actions simples, déjà engagées ou prévues	Lien avec les moyens (moyens constants, redéploiement, investissement)
GLA - PCPE	Pérennisation du poste de coordination en 2025 Evaluation des situations prioritaires	Suivi des situations notifiées, notamment avec Via-Trajectoire (GLA). Anticipation des mouvements des jeunes du PCPE	Moyens pérennisés bien que le budget soit à la baisse (répercussions sur le budget prestation)
Développement du numérique	1. Sécurité et gestion des données personnelles des usagers. 2. Gestion du temps de travail	1. DUI en 2024-2025 (formation, déploiement et ajustement) 2. Octime en 2025 (formations et mise en œuvre)	Financement état Budget de fonctionnement
Gestion financière du secteur à venir	Acculturation et logique de prestations	Coupe Serafin-PH Agenda DUI	Budget de fonctionnement
Contexte et besoins RH	1. Besoins des enfants insuffisants couverts (poste de psychomotricité vacant durant 3 mois, manque d'orthophonie, besoin d'ergothérapie) 2. Charge en coordination et gestion de service	1. Poste de psychologue recentré sur le SESSAD, recrutement en psychomotricité et orthophonie début 2026 2. Recrutement d'une cheffe de service début 2026	Budget de fonctionnement



Evolution des pratiques éducatives et de soins	1. VAIS	1. Accompagnement-conseil à la VAIS par une intervenante spécialisée de Promotion Santé. 3 RDV avec le Planning (2 jeunes)	Reliquat subvention de la Fondation de France
	2. CAA, FALC, Habiletés sociales	2. Formation à la CAA, au FALC, aux habiletés sociales. Coopération avec les orthophonistes en libéral. Mise en place d'un groupe psychoéducatif « Moi et les autres » et de repas au SESSAD / de groupes (jeux de société, mobilité, l'écoute et la communication / Groupe classe (fabrication d'un jeu et présentation) / temps d'observation en classe et activités scolaires (canoé)	Budget de formation Budget de fonctionnement
	3. Orientation après SESSAD	3. Orientation de droit commun (scolarité sans SESSAD avec les ressources EN ou libéral). Orientation professionnelle avec accompagnement du jeune et de sa famille vers des stages de 4ème	Budget de fonctionnement
Coopération avec les familles	Rencontre avec les familles	2 après-midis jeux Visites à domicile	Budget de fonctionnement





Sensoriel et troubles du langage Sarthe et Mayenne

SSEFS 72 – Jeunes de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive

S3AS 72 – Jeunes de 0 à 20 ans ayant une déficience visuelle

SESSAD TSL 72 – Jeunes de 4 à 20 ans présentant des troubles du langage oral ou écrit + **Gestion de liste d'attente (GLA)**

EMAS TL 72 – Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation Troubles du Langage

SSEFS - SESSAD TSL 53 – Jeunes de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive ou présentant des troubles du langage

PCPE GLA 53 – Gestion Liste d'attente du SSEFS-SESSAD TSL 53

PCPE Adultes – Service de coordination pour adultes présentant un trouble du langage ou une déficience auditive

SAVS Surdités 53 – Adultes avec une déficience auditive

Introduction générale

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte de forts besoins sur les territoires de la Sarthe et la Mayenne, tant pour les personnes présentant une déficience sensorielle que pour celles présentant des troubles du langage, avec des listes d'attente croissantes, des profils de plus en plus complexes, et des enjeux renforcés de coordination des parcours.

Le dispositif sensoriel et troubles du langage a poursuivi ses missions dans un objectif constant de qualité, continuité et sécurisation des accompagnements, tout en s'adaptant aux évolutions du public accueilli et aux contraintes de ressources humaines.

1. Activité globale et grandes tendances 2025

1.1. Volumes d'activité

En 2025, l'ensemble du dispositif a accompagné **près de 280 personnes**, enfants, adolescents et adultes, répartis sur plusieurs services :

- Services ambulatoires sensoriels (SSEFS / S3AS / SAVS / PCPE),
- SESSAD Troubles du Langage,
- Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation.

Malgré une autorisation globale stable, plusieurs services ont été confrontés à :

- Des listes d'attente très importantes,
- Des sureffectifs ponctuels,
- Ou, à l'inverse, des sous-capacités imposées par des postes vacants, notamment chez les paramédicaux.

1.2. Évolution des profils accompagnés

Deux tendances majeures se confirment en 2025 :

- Une augmentation des situations complexes, combinant handicap, vulnérabilités sociales et fragilités psychiques ;

- Un abaissement de l'âge des admissions, notamment pour les jeunes enfants sourds et déficients visuels, favorisé par des partenariats renforcés et une volonté d'intervention précoce.

2. Focus sur les dispositifs sensoriels

2.1. SSEFS 72 – Surdit 

Le SSEFS 72 a accompagné 43 jeunes en file active sur l'année, avec 35 jeunes suivis au 31 décembre 2025. La population reste majoritairement composée de jeunes avec surdit  s v re   profonde, mais l'accueil d'enfants avec surdit  moyenne est en nette augmentation.

Ces situations mettent en  vidence :

- Des besoins  ducatifs et sociaux importants,
- Des contextes familiaux parfois fragiles,
- Des difficult s d'adh sion aux soins (appareillage, relais   domicile, LSF).

L'ann e 2025 marque  galement un tournant avec :

- Une augmentation des enfants de moins de 6 ans, en lien avec un partenariat renforc  avec le CAMSP,
- L'organisation d'une journ e territoriale sur la surdit  et les parcours de vie, mobilisant familles, professionnels et personnes sourdes, v ritable temps fort de sensibilisation et de r flexion collective.

2.2. S3AS 72 – D ficiency visuelle

Le S3AS 72 a accompagn  21 jeunes en file active, dans un contexte d'extension de capacit  r cente   23 places.

Cette mont e en charge progressive s'est accompagn e :

- De formations cibl es,
- Du renforcement du plateau technique (EJE, ergoth rapeutes, orthoptistes),
- Et du recrutement d'un m decin r f rent effectif d but 2026.

Le service intervient majoritairement aupr s de jeunes enfants, parfois tr s pr cocement, permettant une intervention essentielle d s les premi res ann es de vie.

Les situations complexes (d ficiences multiples, handicaps rares) n cessitent une coordination soutenue avec des partenaires sp cialis s.

3. Les troubles du langage : SESSAD et appui   la scolarisation

3.1. SESSAD Troubles du Langage (72 et 53)

Les SESSAD TSL (Sarthe et Mayenne) restent confront s   une pression extr mement forte de la demande :

- 104 jeunes en attente en Sarthe,
- 70 jeunes en attente en Mayenne, majoritairement pour des TSL.

En 2025 :

- La file active annuelle a atteint 58 jeunes en Sarthe et 51 jeunes en Mayenne,
- Les dur es d'attente moyennes s' tablissent autour de 3 ans, entra nant des admissions tardives et parfois des pertes de chance.

Les équipes constatent :

- Une montée des troubles psychiques,
- Des diagnostics parfois incomplets ou imprécis à l'admission,
- Des situations sociales complexes nécessitant des prolongations par défaut.

Les professionnels sont fortement mobilisés sur :

- La coordination scolaire et les orientations,
- La guidance parentale,
- Le soutien à l'autodétermination des jeunes et des familles.

3.2. Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation – Trouble du Langage

En 2025, l'EMAS Troubles du Langage a traité 32 saisines, confirmant son rôle essentiel dans :

- La prévention des ruptures de parcours scolaires,
- L'analyse globale des besoins de l'élève,
- L'aide à l'adaptation des environnements.

L'équipe a également contribué au déploiement du premier Pôle d'Appui à la Scolarité sur le nord-est sarthois.

4. L'accompagnement des adultes en Mayenne

4.1. PCPE Adultes

Le PCPE Adultes a accompagné 42 adultes sourds ou présentant des troubles « dys » en 2025, avec une file active largement supérieure à l'autorisation initiale (8 places).

L'évolution des profils marque un glissement :

- D'une prévention des ruptures post-SESSAD,
- Vers un accompagnement d'adultes autonomes et de familles nécessitant un soutien renforcé (emploi, parentalité, démarches complexes).

Les difficultés d'insertion professionnelle des adultes « sourds signants » restent très marquées, malgré les efforts de médiation et d'accompagnement.

4.2. SAVS Surdités

Le SAVS Surdités a accompagné 7 adultes, avec des besoins durables et complexes :

- Accès aux droits,
- Logement,
- Santé,
- Parentalité,
- Et accompagnement en fin de vie.

Le service joue un rôle clé dans la prévention de l'isolement social et la continuité des parcours, dans un contexte où les dispositifs de droit commun restent peu accessibles aux personnes « sourdes signantes ».

5. Qualité, bientraitance et perspectives

L'année 2025 a été profondément marquée par :

- Le déploiement du Dossier Usager Informatisé (Airmes), renforçant la sécurité des données et l'harmonisation des pratiques ;
- La mise en place d'un COPIL Bientraitance et Éthique, et la diffusion d'un guide associatif ;
- Des groupes de travail internes sur le projet personnalisé et la participation active des usagers.

Dans la perspective de l'évaluation HAS 2026 et 2027, plusieurs axes sont d'ores et déjà identifiés :

- Renforcement de la formalisation des parcours,
- Amélioration de la participation des usagers,
- Consolidation de la coordination partenariale.

Conclusion

Malgré un contexte de forte tension sur les ressources et d'augmentation continue des besoins, le dispositif sensoriel et troubles du langage a su maintenir en 2025 un haut niveau d'engagement professionnel, d'innovation et de coopération territoriale.

Les enjeux pour 2026 porteront prioritairement sur :

- La réduction des délais d'attente,
- Le renforcement des accompagnements précoces,
- La pérennisation des compétences rares,
- Et la poursuite d'une dynamique qualité au service des personnes accompagnées.



Dispositif de coordination et prévention des ruptures

SAS HR - Service d'Accompagnement Spécialisés dans le Handicap Rare

Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

SESSAD PRO DA, DV et TSL - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les déficients auditifs, visuels et souffrant de troubles sévères du langage

Communauté 360

Le SAS HR 72

Activité et fonctionnement

Activité réalisée de l'exercice 2025

1. Données de l'activité et grandes tendances

L'extension obtenue dans le cadre de la CNH, s'est concrétisée en mars 2025 par le recrutement d'1.5 ETP de personnel éducatif, permettant d'admettre l'ensemble de la liste d'attente à compter de janvier 2025 et au fil de l'année.

Les admissions ont dû se réaliser au fil de l'année afin de ne pas emboliser le travail des coordonnatrices en lien avec la connaissance du parcours antérieur, ni les observations des éducatrices.

Le type d'activité a évolué :

Avant 2025 :

- Coordination de parcours et de soins et
- prestations extérieures pour répondre aux besoins en rééducation et accompagnement éducatif.

A compter de 2025 :

- ✓ Coordination de parcours et de soins,
- ✓ Prestations extérieures (psychomotricité par ex) (Financements par CNR)
- ✓ Accompagnement éducatif internalisé. (En priorité CAA et répit), tel que prévu dans notre réponse dans le dossier déposé à la CNSA.

- Le projet n'ayant pas pu se déployer en fin d'année :

Les fonds dédiés ont permis l'accès aux formations autour de la CAA et des troubles du comportement, des difficultés propres au public porteur de Handicap rare.

L'activité a été importante sur l'année 2025 :

- **Sorties : 5 (2024 : 4)**
- **Admissions : 12 (2024 : 4)**
- **File active sur l'année 2025 :17 (comparaison avec 2024 : 9)**
- 1 953 journées de réalisées
- Au 31/12/2025 : 11 personnes accompagnées

2. Analyse synthétique et ajustements

Le résultat 2025 est excédentaire et s'explique par cette montée progressive, les recrutements n'ayant pu se concrétiser avant mars, le temps nécessaire pour les salariées à quitter leur poste précédent.

Cela explique l'économie du groupe 2.

Compte tenu de la montée en charge du personnel dans divers services à la direction commune, il sera prévu en 2026 une recherche de locaux qui nécessite la prévision d'un loyer ainsi qu'un recrutement de chef de service mutualisé afin de garantir la qualité dans la mise en œuvre des actions à mener en lien avec l'évaluation HAS.

Date de la dernière évaluation HAS : 19 et 20 mars 2026

Des actions d'amélioration vont être engagées afin d'adapter l'organisation et renforcer la qualité de l'accompagnement :

- Notamment en lien avec des procédures écrites au sujet de l'admission et du PPA.
(En attente du retour formel de l'évaluation).

Ces actions visent à assurer une utilisation maîtrisée des moyens et s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

Ce qui a marqué l'année 2025 (sur l'activité, l'organisation, les difficultés rencontrées, les réussites)	Axes d'amélioration retenus (2 à 3 priorités maximum)	Actions simples, déjà engagées ou prévues	Lien avec les moyens (moyens constants, redéploiement, investissement)
Extension obtenue dans le cadre de la CNH + 187 000 euros.	- Permettre aux usagers qui n'ont aucune communication de pouvoir exprimer leurs besoins, leurs refus... - Permettre aux aidants de bénéficier de temps en ayant l'assurance que leur proche est accompagné selon ses besoins (ex : habilités sociales, CAA).	- Développement de la CAA - Développement d'actions directes ou indirectes de répit	- Recrutement d'1.5 d'ES. - Passage à temps plein de 2 coordinatrices de parcours. - Mise en place de formations, notamment en CAA pour la nouvelle équipe. (Fonds dédiés) - Achat de nombreux matériel éducatif (tentes de retrait...) mais également de matériaux permettant la création d'outils CAA (fonds dédiés et fonctionnement) - Achat de 2 Tablettes NAVIO TD SNAP (CAA) (fonds dédiés) - Véhicule PMR (Investissement)

Le SESSAD pro Sensoriel et TSL

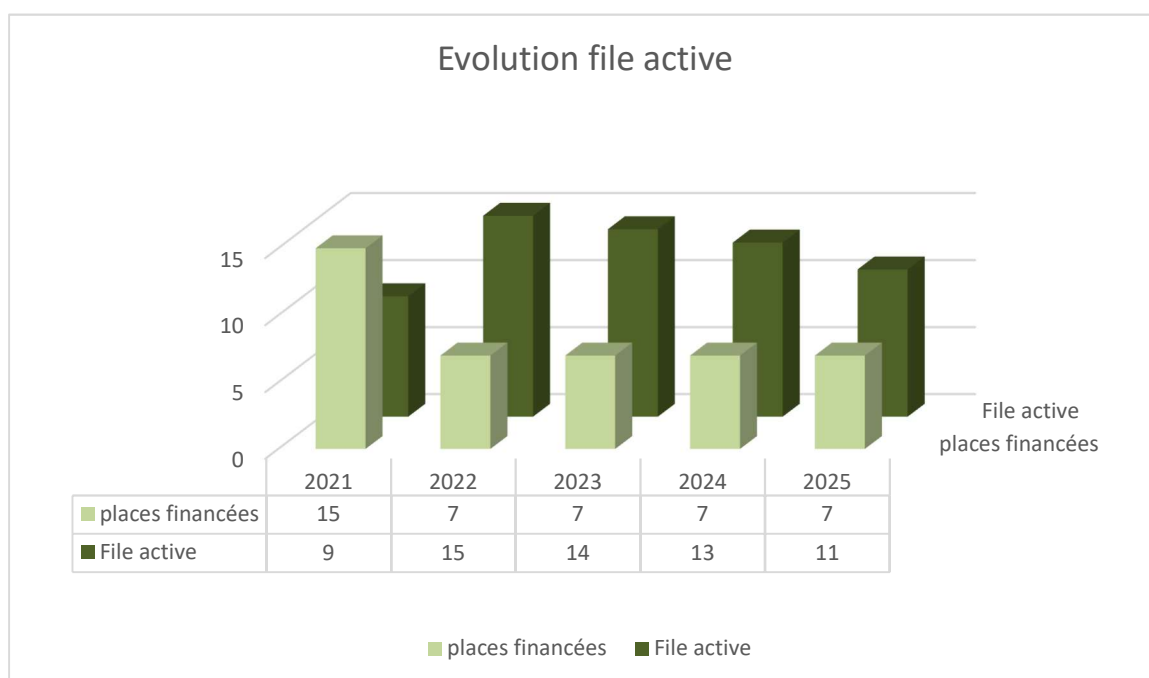
Activité et fonctionnement 2025

Activité réalisée de l'exercice 2025

1. Données de l'activité et grandes tendances

- 2 037 journées de réalisées pour un prévisionnel (conforme à l'agrément pour 7 jeunes) de 1 484 journées, soit 137% de suractivité afin de faire face à la demande des notifications reçues sur Via Trajectoire.

Déficients Auditifs	2
Déficients Visuels	5
TSL	4
Total de jeunes sur l'année (File active)	11



- 8 nouvelles notifications sont arrivées en liste d'attente en 2025, ce qui dépasse la capacité totale du service et vient se rajouter à une liste d'attente existante.
- La liste d'attente est désormais de 10 jeunes au 31/12/2025. (Elle était de 4 personnes en mars 2025)
- Depuis début 2025, l'équipe est complète** avec un poste d'éducatrice spécialisée qui est également Avjiste (instruction en activité de la vie journalière) en remplacement du poste de professeure CAPEJS (professeure pour jeunes sourds). Cette fonction est plus adaptée compte tenu du fort nombre de jeunes déficients visuels qui se maintient dans le temps et qui ont d'importants besoins d'accompagnement très spécifique.
- Une formation collective (Systémie) a pu se réaliser sur fonds dédiés.

2. Analyse synthétique et ajustements

La liste d'attente s'accroît et la durée d'accompagnement également.

- La durée d'accompagnement s'allonge compte tenu des vastes besoins de ses jeunes en termes d'autonomie, comme de vie sociale.
Ce sont là des prérequis à leur insertion professionnelle qui est l'objectif final du service.
- Le budget permet difficilement de proposer des activités collectives, des sorties à visée sociale dont ont besoin ces jeunes qui ont presque tous des difficultés en termes de relations sociales.
- **Le turn-over est faible : seulement 2 sorties, dont une liée à l'âge. (+ de 25 ans)**
- **Il existe donc bien une problématique pour les jeunes déficients sensoriels et ayant un TSL au-delà de l'année charnière de 25 ans. Leur besoin d'accompagnement persiste pour une partie d'entre eux, eu égard aux syndromes dont ils sont souvent porteurs et qui présentent souvent une évolution dans leur pathologie** (évolution vers la cécité, troubles psychiques parfois associés à d'autres pathologie, incapacité à compenser suffisamment les troubles du langage (compréhension dans les démarches qui évoluent tout au long de la vie...))
- Date de la prochaine évaluation HAS : **dernier trimestre 2027**
- En 2026, le recrutement d'une cheffe de service est prévu, mutualisée avec d'autres services, afin de gagner en structuration, être plus à même d'être réactifs face aux nombreuses mouvances des PPA des jeunes et d'avoir un management plus efficace.

Ce qui a marqué l'année 2025 (sur l'activité, l'organisation, les difficultés rencontrées, les réussites)	Axes d'amélioration retenus (2 à 3 priorités maximum)	Actions simples, déjà engagées ou prévues	Lien avec les moyens (moyens constants, redéploiement, investissement)
Recomposition de l'équipe éducative avec une ES avec une double compétence (AVJiste)	Répondre aux besoins en autonomie pour les malvoyants avec maladies évolutives.	- Bilans AVJistes - Mise en place de séances, y compris collectives.	Moyens constants
Améliorer les chances d'insertion professionnelles par l'amélioration de la maîtrise de la langue française	Permettre aux jeunes étrangers de mieux comprendre le français, avec des outils adaptés à leur malvoyance ou cécité	- Partenariat avec une association (Arbre) - Accompagnement aux cours pour adapter les outils	Moyens constants
Améliorer les possibilités d'insertion pour un jeune très désocialisé	- Permettre à ce jeune de découvrir une vie dans un logement (stage possible avec le partenariat avec le SAPFI) - Permettre à ce jeune d'effectuer diverses actions dans le cadre du CEJ avec un partenariat : équipe de prévention / Mission Locale	- Accompagnements directs par la coordinatrice de projet d'insertion. - Mise en lien pour des stages. - Accompagnement vers un soutien psychologique. (CMP) - Réunions régulières avec les différents acteurs et le jeune concerné.	Moyens constants



Activité professionnelle adaptée et transitions

ESAT KALISTÂ - Établissement et Service d'Aide par le Travail

SA ESAT 72 – A.R.T. - Atelier Ressource pour le Travail

L'ENVOL - Ferme pédagogique

L'ESAT Kalistâ APAJH 72-53

1. Effectifs et mouvements de personnel

Des effectifs stables au 31 décembre 2025 :

- **ESAT** : 232 travailleurs dont 38 % de femmes
- **ART** : 37 travailleurs d'ESAT à temps partiel accueillis dont 45% de femmes

Admissions et sorties :

- **Admissions ESAT** : 9 au total, avec des provenances variées (SAVS, IME, EA, autres ESAT...).
- **Sorties ESAT** : 12 sorties, majoritairement pour départ en retraite, orientation en foyer de vie ou retour en famille.
- **ART = 2 sorties et 2 admissions sur l'année**

2. Une forte mobilisation sur l'accueil de stagiaires

Stages en ESAT :

61 stagiaires accueillis tous sites confondus, provenant :

- D'IME, SAVS, Mission Locale, SESSAD, chantiers d'insertion...
- 7 admissions ont été décidées à l'issue des stages.

Stages en A.R.T. :

20 stagiaires au total, pour des durées variables (découverte, semaines complètes, parcours longs).

3. La formations des travailleurs

Les formations proposées ont concerné :

- **Sécurité** : MAC SST, prévention gestes et postures, échafaudages, sensibilisation lutte contre les TMS
- **Compétences professionnelles** : conduite de voiturette, fourgon, pouvoir d'agir, savoir-être.
- **Hygiène de vie & prévention** : Hygiène de vie du domicile au bureau

Plus de **250 travailleurs** ont bénéficié d'au moins une formation selon les sites.

4. Des activités de soutien variées

Les accompagnements permettent de développer bien-être, autonomie et compétences psychosociales :

- Théâtre, relaxation, activités aquatiques,
- Compétences clés (lecture, écriture, code de la route),
- Expression vocale ou corporelle,

- Activités sportives adaptées.

Chaque site propose un panel propre, avec un volume moyen allant de **9h à plus de 50h par travailleur selon les ateliers choisis**.

5. Droits et conditions de vie au travail

- Mise en place d'une complémentaire santé obligatoire au **1^{er} janvier 2025**, financée à 50% par l'ESAT,
- Instance Mixte en place au niveau du dispositif,
- Délégués des travailleurs élus dans tous les ESAT,
- Généralisation des fiches plaintes et réclamations.

6. Des partenariats consolidés

Les partenariats consolidés concernent :

- IME, foyers de vie, associations culturelles et sportives,
- Établissements scolaires et structures d'insertion,
- Plateforme d'emploi accompagné et Réseau Public de l'Emploi,
- Organismes culturels (Théâtre Epidaure, Têtes d'Atmosphère...).

Ces collaborations soutiennent :

- Les immersions,
- Les ateliers de soutien,
- Les mobilités professionnelles,
- Les actions culturelles et sportives.

7. Bienveillance – Qualité – Évaluations

Les sites ESAT de La Flèche, Saint-Calais et Marolles-les-Braults ont été évalués au mois de mars 2025.

Les actions engagées incluent :

- Le déploiement des outils de signalement pour mieux traiter les problématiques et améliorer les pratiques,
- Le renforcement des supports d'information,
- La poursuite de la sensibilisation et de la prévention de la maltraitance,
- La communication renforcée en CVS.

8. Temps forts 2025

Les quatre sites ont organisé des événements significatifs :

- **Sorties estivales** (Ouireham, croisière sur l'Erdre, zoo de Doué-la-Fontaine),
- **Repas de fin d'année** dans le cadre des 60 ans de l'APAJH 72-53,
- **Participation au tournage du film** contre la maltraitance,
- **Évaluations externes HAS**,
- **Forums et événements citoyens**,
- **Préparation au changement de logiciel commercial**.

9. Données économiques

Un résultat financier toujours positif, signe d'une activité commerciale dynamique avec des partenaires économiques qui nous font confiance.

 Conclusion

L'année 2025 confirme le dynamisme des ESAT et ART du territoire, avec :

- Une activité stable et diversifiée,
- Un engagement fort dans la qualité et la bientraitance,
- Une montée en compétence continue des travailleurs,
- Des partenariats structurants et un ancrage territorial reconnu.

Les perspectives 2026 porteront sur la poursuite du plan d'action HAS, l'accompagnement des équipes à l'appropriation des différents logiciels utilisés, au travail sur le carnet de parcours et de compétences, et le développement de projets inclusifs.

L'année 2026 sera également marquée par la réorganisation du pilotage du dispositif.

L'ENVOL - Ferme pédagogique

La Ferme Pédagogique l'Envol accueille des jeunes adultes de 18 à 25 ans, en situation de handicap. Limité à deux ans, l'accueil à la ferme pédagogique l'ENVOL fait parfois l'objet de demande de dérogation pour poursuivre l'accompagnement sur le projet.

L'Envol propose 12 places d'accueil de jour financées par le Département de la Sarthe (+ 20 ans), complétées de 4 places d'accueil de jour financées par l'ARS Pays de la Loire (18-25 ans).

La ferme pédagogique l'Envol a accompagné **13 personnes sur l'année 2025 dont 6 personnes en accueil « longs » depuis 2024 (attente des notifications avant admission)** : 5 accueils en stage ont abouti à une admission sur l'année.

1 personne est sortie du dispositif et a été orientée vers un accompagnement Mission Locale et SAVS.

9 jeunes venus de structures sarthoises ont été accueillis en stages (3 semaines) au cours de l'année 2025. 3 d'entre eux ont continué sur un accueil en stage longs en 2026 (en attente des notifications). Au total sur l'année, ce sont 15 accueils dans le cadre d'un stage.

Soutien à la définition du projet personnel :

Les **immersions** dans les établissements partenaires (habitat, ESAT et SA-ESAT...) et les **visites d'établissement** se poursuivent.

Les stages à l'extérieur pour valider un projet et préparer une admission ont été plus difficile à mettre en place cette année.

L'ENVOL reconnu comme un lieu ressource par les partenaires :

=> Accueil de manière régulière sur le site des groupes venant d'établissements extérieurs : ces groupes ont la charge d'une tâche spécifique sur le site en lien avec les animaux ou l'entretien global.

L'ENVOL est donc un support éducatif pour nos partenaires.

=> Visites de partenaires : L'équipe s'est mobilisée pour recevoir les partenaires du territoire pour présenter l'ENVOL dans le cadre d'une demande de stage.

Les temps forts de l'année 2025 :

- Collecte et tri des bouchons dans le cadre du partenariat avec l'association Opération Bouchons 72 et développement du partenariat avec la mairie d'Allonnes. Financement des séances d'équithérapie grâce à la subvention de l'association Opération Bouchons 72.
- Janvier : Accueil du bureau nomade de l'APAJH 72-53.
- Avril - Mai :
 - Vente de plants en interne de l'APAJH 72-53 dans le cadre de l'activité serre,
 - Partenariat avec l'EREA de Changé symbolisé par la plantation d'un arbre sur chaque site et la participation au projet « jumelages handicap » financé par la Région des Pays de la Loire autour de l'activité cirque.
- Mai : Formation aux gestes qui sauvent pour tous les jeunes (action d'un stagiaire professionnel).
- Septembre :
 - Organisation d'un Escape Game sur le site dans le cadre des 60 ans de l'APAJH 72-53,
 - Une mission de conditionnement pour l'entreprise Valcan.
- Octobre : Tenue d'un stand au Congrès National des Pompiers qui s'est déroulé au Mans.
- Décembre :
 - Participation au marché de Noël avec l'Atelier Ressource pour le Travail à destination des salariés du siège de l'association,
 - Participation au forum santé organisé par la ville d'Allonnes,
 - Participation aux trophées de l'APAJH à Paris,
 - Préparation de l'équipe à l'évaluation HAS prévue en janvier 2026.



Entreprises Adaptées

EA – Entreprises Adaptées

L'année 2025 a marqué une période de transition importante pour l'ensemble des Entreprises Adaptées, après quatre années de stabilité organisationnelle. Chaque structure a connu des évolutions significatives, tant sur le plan organisationnel que sur celui des ressources humaines.

1. EA LE MANS – SAINT-CALAIS

1.1. Réorganisation des sites et optimisation des charges

Le choix stratégique opéré en 2024, consistant à revenir à deux entités distinctes situées à Allonnes et Saint-Calais, s'est concrétisé en 2025 avec le transfert de l'atelier vers le site de La Flèche.

Ce dernier disposait d'une surface disponible permettant d'accueillir l'activité dans de bonnes conditions.

Cette réorganisation a permis :

- De **réduire les charges locatives** et l'ensemble des coûts associés à un bâtiment supplémentaire (énergie, abonnements SI, assurances, etc.) ;
- D'améliorer le confort de vie des professionnels qui effectuaient quotidiennement le trajet depuis La Flèche ;
- De **rapprocher l'atelier du client principal**, facilitant ainsi les échanges et la réactivité.



1.2. Évolution de l'équipe

En 2025, l'équipe a été réorganisée autour :

- D'un **responsable de site**,
- D'un **encadrant unique** intervenant sur les deux sites,
- D'une **secrétaire** désormais mobile entre Allonnes et Saint-Calais, prenant en charge une partie des missions d'encadrement qu'elle n'avait plus à assurer sur Allonnes.

Le nombre d'ouvriers Espaces verts est resté stable.

1.3. Ressources humaines

- Un salarié a bénéficié d'un **mi-temps dans le cadre d'une retraite progressive**, lui garantissant un revenu équivalent à un temps plein.
- Un **CDD** a été recruté au printemps pour répondre au pic d'activité en espaces verts.

2. EA LA FLÈCHE

2.1. Adaptation de l'effectif

L'EA de La Flèche a également ajusté son organisation en 2025, avec une équipe composée :

- D'une **responsable de site**,
- D'un **encadrant**,
- D'une **secrétaire**, en cohérence avec la diminution du nombre d'ouvriers Espaces verts.

Cette baisse résulte de l'accompagnement de plusieurs salariés vers des structures mieux alignées avec leurs projets professionnels.

2.2. Mobilité des salariés

- En 2024 : **2 ouvriers** se sont réorientés.
- En 2025 : **3 personnes**, représentant **2,5 ETP**, ont quitté l'EA pour poursuivre leur évolution professionnelle.

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

3.1. Fin du CPOM 2021-2025 et préparation du CPOM 2026-2030

L'année 2025 a été marquée par la clôture du CPOM 2021-2025 et par la rédaction du nouveau CPOM 2026-2030, validé par les autorités compétentes.

3.2. Pressions économiques et contraintes sectorielles

Les Entreprises Adaptées font face à plusieurs défis structurels :

- **Baisse progressive des aides aux postes**,
- **Augmentation des charges fixes**,
- **Difficulté croissante à répercuter les hausses tarifaires** auprès des clients, dans un contexte de ralentissement de l'inflation.

En 2025, certains contrats habituellement renouvelés malgré les augmentations n'ont pas été signés, les prix étant jugés trop élevés alors même que les résultats économiques ne s'amélioraient pas.

Ce phénomène a été particulièrement marqué sur la zone du Mans, où la concurrence est forte :

- Entreprises classiques d'espaces verts,
- Autoentrepreneurs bénéficiant des mêmes avantages fiscaux pour leurs clients que les EA.

3.3. Activité de sous-traitance à La Flèche

L'EA de La Flèche a poursuivi son activité de sous-traitance avec son client historique, malgré l'arrêt prévu de cette activité en raison de la baisse de demande du client final. Une reprise pourrait intervenir en toute fin d'année, sans garantie à ce stade.

Résultats :

L'EA Le Mans – Saint-Calais a réussi à dégager des bénéfices malgré la baisse d'activité en et une forte hausse des charges optimisant son organisation avec un résultat de **55 513 €**.

EA LE MANS	2021	2022	2023	2024	2025	Cumul 2021-2025
Résultats	17 800 €	96 350 €	141 210 €	95 880 €	55 513 €	406 753 €

Le site de l'EA La Flèche a réussi à faire face aux charges et à la baisse des effectifs en réussissant à dégager un résultat positif sur 2025 de **11 326 €**

EA LA FLECHE	2021	2022	2023	2024	2025	Cumul 2021-2025
Résultats	-22 220 €	-93 480 €	23 330 €	49 420 €	11 326 €	-31 624 €

Le résultat global en 2025 pour l'ensemble des Entreprises Adaptées est resté positif pour une troisième année consécutive à hauteur de **66 389 €**.

Global	2021	2022	2023	2024	2025	Cumul 2021-2025
Résultats	-4 420 €	2 870 €	164 540 €	145 300 €	66 839 €	375 129 €

Sur l'ensemble du CPOM, soit une période de 5 ans, l'EA unique a su générer **plus de 5 millions de chiffre d'affaires** et générer **un résultat de 6,87 %**, ce qui constitue un résultat enviable pour de nombreuses entreprises marchandes.

CPOM :

Dans le cadre du CPOM pour la période 2021-2025, 4 familles d'objectifs ont été définies pour articuler ce dernier dont plus de 90% ont été réalisés, à savoir :

- L'Accueil et l'Accompagnement des Salariés,
- Les Conditions de travail,
- La Formation professionnelle et carrières,
- Les Postes de travail et postures.

En parallèle des objectifs, l'EA a réussi à équilibrer ses comptes sur l'ensemble de l'exercice malgré les injonctions paradoxales qui sont venues perturber le bon fonctionnement des différents sites.

Rapport Financier

Philippe COSTEUX, trésorier

Les faits marquants de l'année 2025

Focus sur

Crédits accordés par l'ARS (Arrêté en date du 12/2025)

- ✓ Mesures nouvelles : 142 156 €
- ✓ Pérennisation PCPE SSEFS Laval : 135 300 €
- ✓ Rebasage Communauté 360 : 6 856 €



Crédits accordés par le Conseil Départemental 72

- ✓ Toujours en attente du financement du transport de l'accueil de jour
- ✓ Financement des oubliés du Ségur 2025 : 98 564,28 €
 (Services des fonctions administratives et entretien)

ESAT-EA Commerciaux :

- Variation du Résultat entre 2024 et 2025 : - 311 228 €



Le compte de résultat en K€

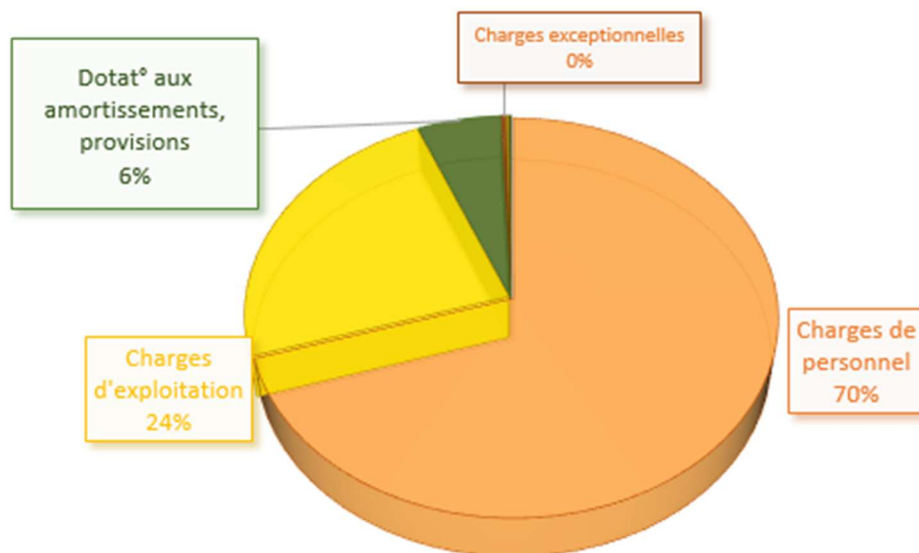
CHARGES

	2025	2024
CHARGES D'EXPLOITATION	25 045	23 379
<i>Variation</i>	<i>1 666</i>	
Achats et Δ stocks	1 021	900
Services extérieurs	4 610	4 332
Impôts, taxes et versements assimilés	1 046	1 056
Charges de personnel	16 665	16 050
Dotat° aux amortissements/provisions	1 397	931
Dotat° aux provisions		
Autres charges d'exploitation	305	111
CHARGES FINANCIERES	80	91
<i>Variation</i>	<i>- 11</i>	
Intérêts et charges assimilées	80	91
Résultat financier (déficitaire)		
<i>Variation</i>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	66	215
<i>Variation</i>	<i>- 150</i>	
Sur opérations de gestion et capital		
Dotations aux provisions réglementées		
engagements à réaliser sur ressources affectées		
Résultat exceptionnel (déficitaire)	20	
Impôts sur les sociétés	27	32
TOTAL CHARGES	25 217	23 718

PRODUITS

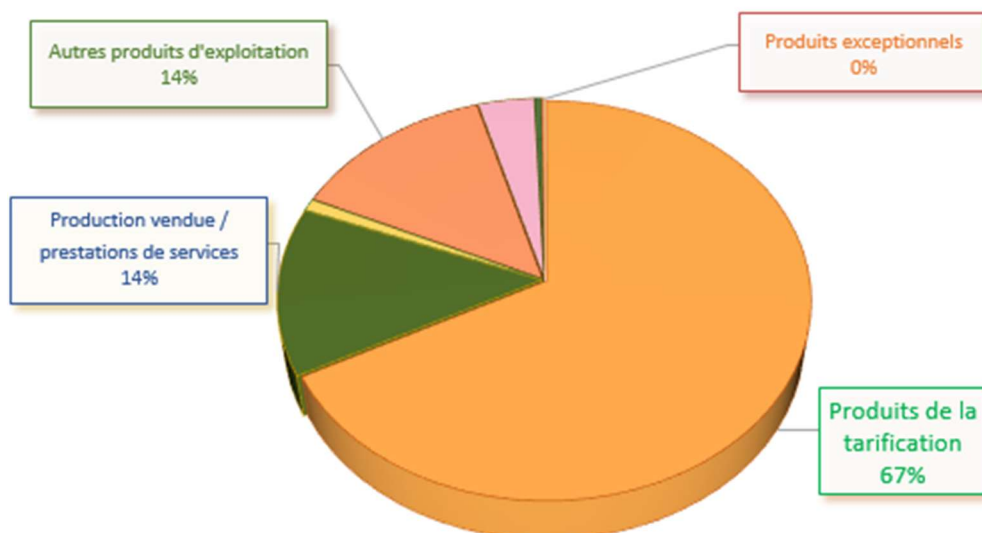
	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	26 137	24 396
<i>Variation</i>	<i>1 740,7</i>	
Ventes de marchandises		
Production vendue et prestations de services	3 571	3 609
Production stockée ou déstockage de production		
Produits de la tarification	17 718	16 911
Subventions d'exploitation	173	13
Reprises de provisions	993	276
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation	3 682	3 588
Résultat d'exploitation (excédentaire)	1 092	1 017
<i>Variation</i>	<i>75</i>	
PRODUITS FINANCIERS	124	162
<i>Variation</i>	<i>- 38</i>	
Produits financiers	124	162
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46	571
<i>Variation</i>	<i>- 525</i>	
Sur opérations de gestion et capital		
Reprise sur autres provisions		
Report de ressources non utilisées exercices ant		
Résultat exceptionnel (excédentaire)	355	
TOTAL PRODUITS	26 307	25 129
RÉSULTAT (Excédent)	1 090	1 411
<i>Variation</i>	<i>- 321</i>	

RÉPARTITION DES CHARGES 2025



Les charges de personnel représentent 70 % du total des charges 2025

RÉPARTITION DES PRODUITS 2025



Le chiffre d'affaires des activités commerciales représente 14 % du total des produits 2025 et les prestations de services représentent 14 %.

Les produits de tarification (dotations ARS et CD) représentent 67 % du total des produits.

Par différence entre les charges 25 217 445,38 € et les produits 26 307 118,56 €, le résultat comptable de l'exercice clos au 31/12/2025 est excédentaire de **1 090 087,51 €**.

Il apparaît sous la dénomination résultat consolidé dans le tableau ci-dessous :

détails	Résultats Comptables						Variation 2025/2024
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
CPOM partie ARS	464 972,70	342 189,15	- 80 977,84	572 871,17	473 076,83	783 374,31	310 297
CPOM partie CD 72	140 949,84	- 84 850,90	21 794,16	14 549,71	- 119 664,33	- 29 371,89	90 292
CPOM partie CD 53	-	-	-	- 5 480,55	7 217,71	7 706,37	489
ESAT-EA Commerciaux	418 750,60	246 468,62	322 662,27	738 205,71	852 238,86	541 011,22	- 311 228
Siège administratif	66 417,63	- 13 436,75	27 217,96	- 66 930,48	1 521,60	68 995,19	67 474
LSF	- 10 518,65	11 765,03	- 2 719,09	- 5 798,34	- 10 066,41	- 20 466,35	- 10 400
Sensibilisation	-	-	-	-	-	110,00	110
Association	- 52 433,21	- 67 386,48	- 66 560,93	- 36 976,29	236 240,59	- 219 481,66	- 455 722
Habitat Inclusif	-	-	-	-	25 970,55	690,65	- 25 280
Total	1 028 138,91	434 748,67	221 416,53	1 210 440,93	1 466 535,40	1 132 567,84	- 333 968
Retraitements Immobilisations IFRS	37 027,25	30 233,67	34 853,34	- 44 348,85	- 55 691,67	- 57 321,80	- 1 630
Régularisation écriture 2025						14 841,47	14 841
Résultat Consolidé	1 065 166,16	464 982,34	256 269,87	1 166 092,08	1 410 843,73	1 090 087,51	-320 756,22

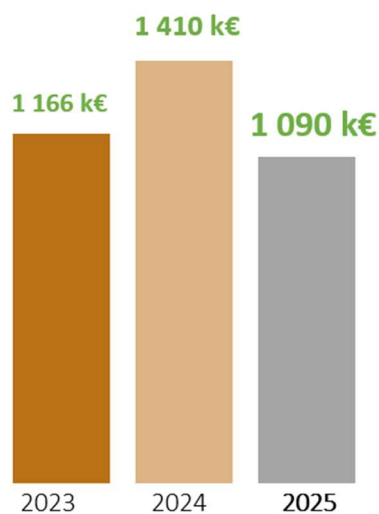
ZOOM

FALC



Les résultats pour le tout

C'est l'argent **reçu** et l'argent **dépensé** à l'APAJH 72-53



Les résultats sont positifs depuis 3 ans.

En 2025, l'APAJH 72-53 a un résultat **positif**

Le bilan consolidé – ACTIF (en €)

ACTIF	Brut 2025	Amortissements et dépréciations 2025	Net 2025	Net 2024
Frais d'établissement				
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
Actif immobilisé				
Immobilisation incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	494 092,82	150 022,90	344 069,92	32 292,90
Autres immobilisations incorporelles	56 406,14	56 406,14		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrain	435 217,00	86 008,94	349 208,06	258 175,06
Constructions	14 392 859,47	6 318 987,36	8 073 872,11	6 127 723,24
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 625 835,20	2 027 389,49	598 445,71	526 813,68
Autres immobilisations corporelles	2 764 829,85	1 979 307,27	785 522,58	445 436,71
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	11 233,36		11 233,36	2 757 809,10
Biens reçus par leg ou donations destinées à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinées à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	671,68		671,68	671,68
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	628 498,81		628 498,81	522 296,56
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 640,03		53 640,03	51 269,65
TOTAL II	21 463 284,36	10 618 122,10	10 845 162,26	10 722 488,58
Actif circulant				
Stocks et en cours	91 267,22	2 130,10	89 137,12	79 187,89
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 420 635,07	47 817,64	1 372 817,43	1 234 167,39
Créances reçues par legs ou donations	0,00		0,00	111 889,36
Autres créances	668 082,54	332 035,52	336 047,02	380 440,23
Charges constatées d'avance	267 704,94	0,00	267 704,94	53 696,04
Valeurs mobilières de placement	3 163 000,00		3 163 000,00	3 150 000,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	19 210 260,46		19 210 260,46	16 170 608,71
		0,00	0,00	0,00
TOTAL III	24 820 950,23	381 983,26	24 438 966,97	21 179 989,62
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	46 284 234,59	11 000 105,36	35 284 129,23	31 902 478,20



L'actif

C'est ce que l'APAJH 72-53 possède :



Biens immobiliers, véhicules, épargne.....

Le bilan consolidé – PASSIF (en €)

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise	278 654,72	278 654,72
Fonds propres avec droit de reprise	16 007,15	16 007,15
Réserves	8 308 291,74	7 017 737,05
Réserves pour projet de l'entité	4 082 232,39	3 750 758,27
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	4 082 232,39	3 750 758,27
Autres réserves	4 226 059,35	3 266 978,78
Report à nouveau	618 618,50	442 637,79
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	681 930,68	651 252,99
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion non contrôlée	-63 311,92	-208 615,20
Excédent ou déficit de l'exercice	1 090 087,51	1 410 843,73
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	773 382,18	306 460,14
dont résultat sous gestion non contrôlée	316 705,33	1 104 383,59
Situation nette (sous total)	10 311 659,62	9 165 880,44
Fonds propres consommables	0,00	0,00
Subventions d'investissement	701 636,37	581 079,45
Provisions réglementées	647 594,03	600 642,50
TOTAL I	11 660 890,02	10 347 602,39
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	97 047,89	111 889,36
Fonds dédiés	954 957,57	1 310 167,30
TOTAL II	1 052 005,46	1 422 056,66
PROVISIONS		
Provisions pour risques	73 738,00	344 160,00
Provisions pour charges	633 140,68	587 949,17
TOTAL III	706 878,68	932 109,17
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	18 137 541,90	15 489 518,16
Emprunts et dettes financières diverses	4 382,78	5 529,26
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 038,47	5 090,72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	652 301,02	550 296,94
Dettes des legs ou donations	0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales	2 788 121,07	2 609 445,45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 041,01	123 316,71
Autres dettes	262 928,82	416 224,74
Produits constatés d'avance	0,00	1 288,00
TOTAL IV	21 864 355,07	19 200 709,98
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	35 284 129,23	31 902 478,20



Le passif

C'est ce que l'APAJH 72-53 doit :



Dettes, salaires, emprunts....

Le bilan

Présentation simplifiée au 31 décembre 2025 (en K€)

ACTIF			PASSIF		
	2025	2024		2025	2024
ACTIF IMMOBILISÉ	10 845	10 722	FONDS PROPRES	11 661	10 348
Immo. incorporelles nettes	344	32	Fonds propres sans droits de reprise	279	279
Immo. corporelles nettes	9 818	10 116	Fonds propres avec droits de reprise	16	16
Terrains et constructions	8 423	6 386	Réserves	8 308	7 018
Installations et matériels	598	527	Report à nouveau	619	443
autres immobilisations corporelles	786	445	Excédent ou déficit de l'exercice	1 090	1 411
Immobilisations en cours, avances et acptes`	11	2 758	Subventions d'investissement	702	581
Immo. financières	683	574	Provisions réglementées	648	601
			FONDS REPORTES ET DEDIES	1 052	1 422
			PROVISIONS	707	932
ACTIF CIRCULANT	10 348	10 058	DETTES	7 773	8 079
Stocks	89	79	Dettes financières	4 051	4 373
Créances	1 709	1 726	Dettes d'exploitation	3 722	3 706
Disponibilités & autres	8 550	8 252			
TOTAL GÉNÉRAL	21 193	20 780	TOTAL GÉNÉRAL	21 193	20 780
Variation	412		Variation	412	



GLOSSAIRE

2A	Accompagner Autrement
ADAP	Agenda d'accessibilité programmée
ADAPEI	Association des Amis et parents d'enfants inadaptés
AGO	Assemblée générale ordinaire
APAC	Atelier protégé des ateliers calaisiens
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
APPAMH	Association Pour le Prêt d'Appareillage aux Malades et Handicapés
APQ	Activité physique quotidienne
ARDESAT	Association régionale des directeurs d'ESAT
ARS	Agence Régionale de Santé
ART	Atelier Ressource pour le Travail
AS	Assistant social
ASAC	Association sport adapté calaisien
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
AVJ	Aide aux activités de la Vie Journalière
CA	Conseil d'administration ou Chiffre d'affaires
CAA	Communication alternative augmentée
CAMSP	Centre d'action médico-sociale précoce
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCUE	Convention collective unique étendue
CD	Conseil Départemental
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDCA	Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDU	Commission des usagers
CEFRAS	Centre de formation et de recherche à la relation d'aide et de soin
CMP	Centre médico-psychologique
CNH	Conférence nationale du handicap
CNR	Crédit Non Reconductible
COMEX	Commission exécutive
CODIR	Comité de direction
COPIL	Comité de pilotage
COSIA	Collectif inter-associatif en santé
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREAI	Centre régional d'études, d'actions et d'informations
CRSA	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
CSE	Comité social et économique
CTS	Conseil territorial de santé
CVS	Conseil de la vie sociale
DAME	Dispositif d'accompagnement médico-social
DAC	Dispositif d'appui à la coordination
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DI	Dispositif intégré
DUI	Dossier Usager Informatisé
EA	Entreprises Adaptées

EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EANM	Établissement d'Accueil Non Médicalisé
EMAS	Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
EPRD	État des Prévisions de Recettes et de Dépenses
EPSM	Etablissement public de santé mentale
EREA	Établissement régional d'enseignement adapté
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESS	Économie sociale et solidaire
ETP	Equivalent temps plein
FHSA	Foyer d'Hébergement Semi Autonome
GLA	Gestion Liste d'Attente
GPTEC	Gestion prévisionnelle et territoriale des emplois et compétences
HAS	Haute Autorité de Santé
HDMO	HanDi-Moi Oui
IME	Institut Médico Educatif
ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
JMF	Jeunesses Musicales de France
LSF	Langue des Signes Française
MDA	Maison de l'autonomie
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MSA	Mutualité Sociale Agriculture
PAS	Pôles d'Appui à la Scolarité
PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
PCS	Professions et catégories socioprofessionnelles
QVT	Qualité de vie au travail
RAE	Reconnaissance des acquis et de l'expérience
RH	Ressources humaines
SA ESAT	Section Annexe d'ESAT
S3AS	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAPFI	Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion
SAS HR	Service d'accompagnement Spécialisé Handicap Rare
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SERAFIN	Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements
SSEFS	Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SCI	Société Civile Immobilière
SCIC	Société Civile d'Intérêt collectif
SI	Système d'information
SISM	Semaine d'Information sur la Santé Mentale
SRAE	Structure Régionale d'Appui et d'Expertise
TH	Travailleur Handicapé
TL - TSL	Trouble du langage - Trouble spécifique du langage
TU	Trait d'union
UEE	Unité d'enseignement élémentaire
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
VAD	Visite à domicile
VRAIS	Vie relationnelle affective intime et sexuelle

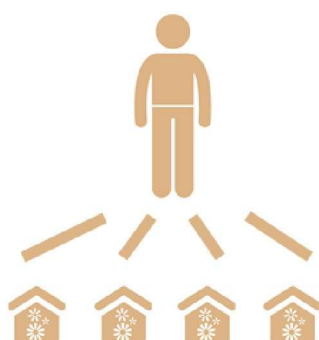
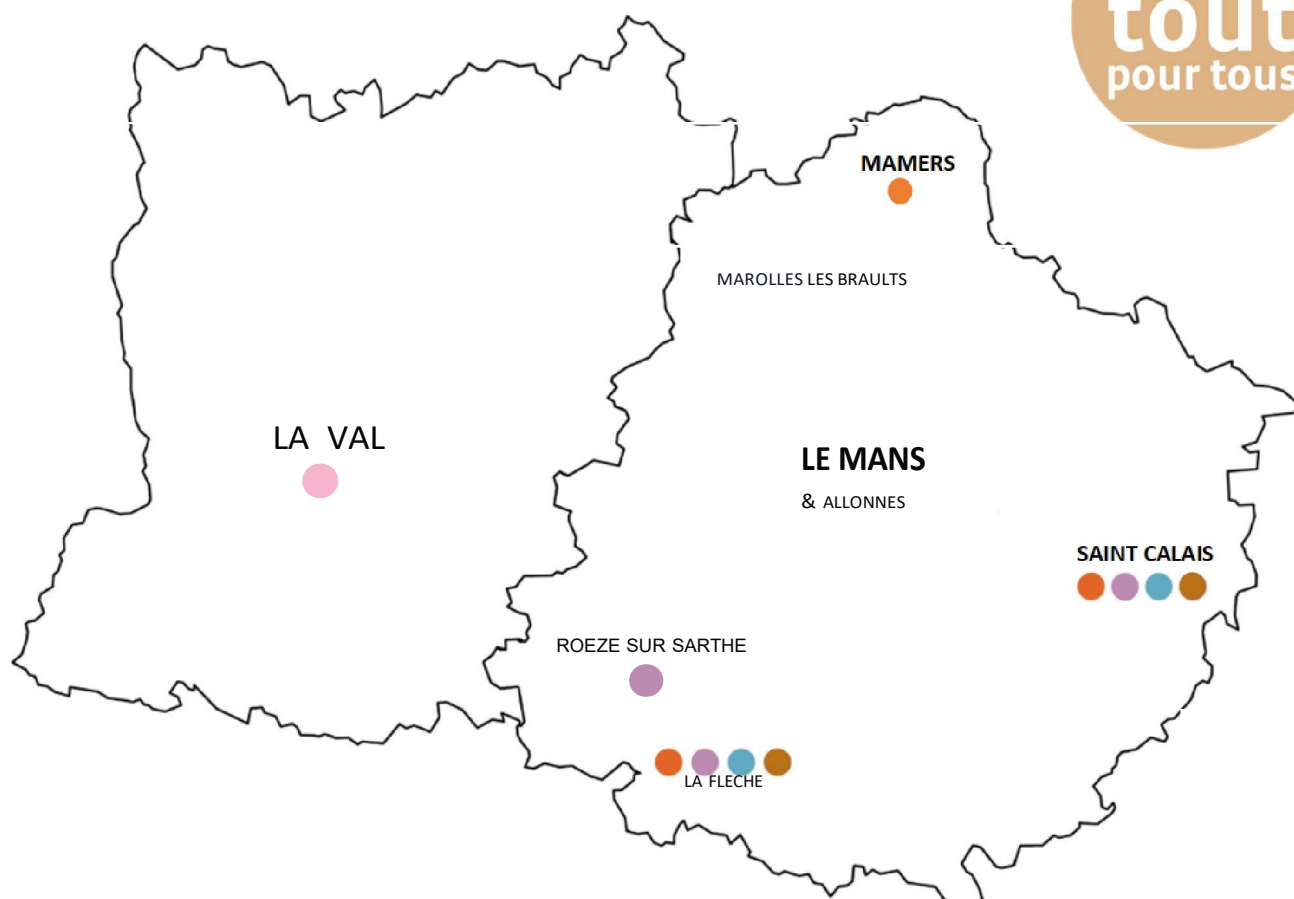
NOTES

[illegible]

[illegible]

NOS ÉTABLISSEMENTS & leurs missions

L'accès à
tout
pour tous



Organisation structurée en dispositifs
spécialisés pour garantir **TRANSVERSALITÉ** et
COMPLÉMENTARITÉ
dans les réponses aux besoins et attentes
des personnes accompagnées.

-  Siège administratif
-  Insertion sociale - Habitat diffus
-  Habitat
-  Sensoriel et troubles des apprentissages
-  Scolarisation et inclusion enfance - jeunesse
-  Activité professionnelle adaptée et transitions
-  Entreprises adaptées
-  Coordination et prévention des ruptures
-  Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

